LA LIBERTÉ

88 ¢ + *taxes*
Vol. 83 n°8 Saint-Boniface, du 24 au 30 mai 1996 Tél.: 237-4823 1-800-523-3355

Citation de la semaine

«Pas étonnant qu'on trouve difficile de tomber amoureux d'une personne normale.»

Katie Cherniak a participé au Festival des vidéastes, dont le thème cette année portait sur l'amour et les adolescents. **Page 5.**

C'est pas pareil à Saint-Malo

Pour la majorité des gens, le recensement s'est fait sans douleur et est chose du passé. Mais à Saint-Malo, le processus a suscité bien des questions. **Page 3.**

Des changements chez Francofonds

Francofonds s'apprête à modifier les critères présidant à la distribution des subventions. Mais on veut d'abord l'avis de la communauté. **Page 3.**



photo: Sylviane Lanthier

Contez fleurette à l'été!

Ida Appleman et son fils Roger sont des marchands de fleurs et de tout ce qu'il vous faut pour jardiner. Bien que la saison démarre lentement, ils ne doutent pas de voir affluer les clients quand l'été daignera montrer le bout de son nez. Page 9.



photo: Hubert Pantel

Réjean La Roche et Frédérik Lesage jouent un père et un fils que tout sépare dans la vie. Présenté par le Cercle Molière, *Le Faucon* joue au théâtre de la Chapelle jusqu'au 29 mai. Voir nos suggestions d'activités à la page 12.

Exposition au féminin

Dans ses plus récents tableaux exposés au Centre culturel franco-manitobain, l'artiste Noëlla Muruvé explore ses paysages intérieurs. Une trentaine d'œuvres sont regroupées sous le titre: Terrae Incognitae et la mémoire d'être. **Page 12.**

Un francophone chez Videon

Réalisateur chez Videon depuis quatre ans, Jean-Paul Bouchard met son expérience acquise à l'Office national du film au service de la télévision communautaire. Il s'étonne que les francophones n'utilisent pas davantage ce médium. **Page 17.**

Le départ de Richard

Danseur au Ballet royal de Winnipeg, depuis 12 ans, Richard Dagenais veut maintenant défendre les intérêts des danseurs professionnels, pas si bien rémunérés qu'on le croit. **Page 13.**



photo: Anie Cloutier

Josée Morneau garde des enfants pour gagner sa vie et pratique l'haltérophilie pour gagner des trophées. Page 15.



Division scolaire franco-manitobaine

On déménage à Lorette

Autant les parents de l'école Précieux-Sang ne voulaient pas accueillir les employés du bureau divisionnaire de la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM) dans leur école, autant les résidants francophones du village de Lorette ont été heureux d'apprendre que ces bureaux pourraient se situer dans le couvent des Sœurs de Saint-Joseph.

C'est ce qu'ils sont venus dire aux commissaires, lors de leur rencontre du 15 mai, dans l'espoir que ces derniers opteraient pour le couvent comme prochain site du bureau divisionnaire. Le comité de transport et d'entretien recommandait ce choix, qui obtient également la faveur des administrateurs.

Les commissaires ont spécifié dans un amendement que le choix de Lorette était temporaire et qu'il pourrait être revu à la lumière des résultats d'une étude globale sur le fonctionnement de la DSFM, avant de voter à l'unanimité pour le couvent de Lorette.

La DSFM estime à 85 000 $ le coût des rénovations nécessaires avant le déménagement, qui pourrait avoir lieu en août.

S. L.

La Division scolaire franco-manitobaine ... en bref

Apprendre et grandir ensemble

Les activités culturelles et sportives battent leur plein à la DSFM. Évidemment, tout cela est le fruit de longs préparatifs et il faut saluer tout le travail investi par les élèves et les enseignant.es de la DSFM. Voici en quelques lignes un bref tableau :

Une première dans l'histoire de la DSFM : le premier grand rassemblement musical de la DSFM a eu lieu le 30 avril dernier au théâtre Walker. Environ 350 élèves des cours d'harmonie des 7e, 8e années ainsi que S1 des écoles Lacerte, Précieux-Sang, Réal-Bérard, Sainte-Agathe et du Collège Louis-Riel ont présenté un spectacle très apprécié par environ 1 000 personnes. Viva la musica!

La tête et les jambes : ***Badminton :*** Environ 475 élèves des 7e, 8e années et S1 de 15 écoles ont participé au championnat divisionnaire de badminton le 26 avril 1996; ***Volet artistique :*** ... Et pendant que les sportives et sportifs faisaient valoir leurs prouesses athlétiques, 150 élèves prenaient part aux ateliers de poterie, de fabrication de panier, de papier japonais, de totem personnel, de capteur de rêves et d'improvisation. Ce fut un grand succès.

Le Collège régional Gabrielle-Roy devant les tribunaux : À l'occasion de la Journée du droit 1996, le 21 avril dernier, les élèves de cet établissement ont présenté un procès simulé à la **Cour du Banc de la Reine.** En se basant sur une cause préparée par l'Association canadienne du Barreau, les élèves assument toutes les tâches normalement associées à un procès réel : avocats de la défense, procureur de la Couronne, témoins, shérif, greffier et jury. Le juge de la Cour d'appel, M. Michel Monnin présidait l'audience du tribunal devant une centaine de personnes. Merci à l'association des juristes d'expression française du Manitoba et Maîtres Jean-Paul Boily, Antoine Fréchette et Alain Laurencelle. *Michel Lavergne - Enseignant en Droit-CRGR*

Plus on se connaît, plus on s'apprécie : Faus'connaître 96, un grand rassemblement culturel, aura lieu cette année à l'école communautaire Réal-Bérard à Saint-Pierre-Jolys, le 28 mai 1996. Cette activité regroupe environ 325 élèves de la 7e et 8e années pendant toute une journée. Les écoles de la région Est tenaient cette activité avant la DSFM. Cette année les écoles de la région Sud ont accepté de la jumeler avec leurs homologues de l'Est. Il est question de faire une rotation régionale annuelle. Il faudra prendre en considération les répercussions économiques et organisationnelles ainsi que les effets de ce rassemblement sur les élèves de la 7e et 8e années. En cas de mauvais temps, le tout sera remis au 29 mai 1996 aux mêmes heures et au même endroit.

Enseignant.es en classe : Depuis le mois de février, près de 385 enseignants.es ont suivi des ateliers de formation sur le logiciel Windows, ateliers offerts par des enseignants.es de la DSFM. Les membres du personnel et les élus.es de la DSFM peuvent en profiter.

Politique linguistique :
La CSFM a tout récemment adopté sa politique linguistique qui stipule entre autres que *la langue française est la langue de l'administration, des représentant.es élu.es, des élèves ainsi que du personnel de la Commission scolaire; le programme de la phase d'accueil est élaboré pour intégrer les enfants de parents «ayant droit», avec un objectif de refrancisation de ces enfants et les foyers dont ils sont issus; la langue officielle de communication est la langue française, sans préjudice ou préjugé à l'égard des non francophones.*

La parole est aux élèves :
Concours de poésie, d'art oratoire et des francs-Parleurs en herbe

Environ 3 000 élèves pratiquent depuis des mois leur présence sur scène, leur diction, leur phrasé, etc... Il s'agit là d'une activité culturelle annuelle destinée à mettre en valeur la culture et la langue. En effet, les élèves de la maternelle à la 4e année participent au concours de poésie, celles et ceux des 5e à 8e années à celui du concours d'art oratoire tandis que les élèves du S1 à S4 se perfectionnement dans l'art de l'improvisation dans le cadre du concours des Francs-Parleurs en herbe. Ne manquez pas les grandes finales divisionnaires de ces trois concours, le 25 mai de 9 h à 12 h au Collège universitaire de Saint-Boniface. Il n'est pas nécessaire d'être parent pour apprécier le talent et la créativité. L'invitation est lancée.

SURBOUM '96 :
Toile de fond pour le dévoilement du logo officiel de la DSFM.



Le **6 juin prochain à 19h30** devant la façade de la Cathédrale de Saint-Boniface, 600 jeunes choristes présenteront un spectacle de chansons, par écoles ou en groupes. Il s'agit là de la dernière grande manifestation culturelle de l'année. Les chansons choisies par les élèves et leurs enseignant.es varient mais cadrent bien avec le clou de la soirée qui sera le dévoilement du logo officiel de la DSFM. ***C'est pourquoi la DSFM lance une invitation toute spéciale à la communauté en général pour cet événement très important dans l'histoire de la DSFM.*** En cas de pluie, le tout sera remis au lendemain, mêmes heures et endroit

Le SOMMAIRE

Éditorial	4	Bicolo	18
Lettres	4	Recette	19
Emplois et avis	8	Mots croisés	19
Les Rendez-Vous	12	À vous de jouer	19
Télé-horaire	14	Petites annonces	19
Nécrologies	16	À votre service	20

Le MANITOBA *de A à Z*

Saint-Adolphe	16	Saint-Malo	3

ISSN 0845-0455

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le vendredi par Presse-Ouest Limitée

Directeur: Jean-François LACERTE
Rédactrice en chef: Sylviane LANTHIER
Journalistes: Anie CLOUTIER et Lucie-Madeleine DELISLE
Publicitaire: Jean-François LACERTE
Caricaturiste: Cayouche (Réal BÉRARD)
Bicolo: Sylviane LANTHIER, Véronique TOGNERI et Roxanne BOUCHARD
Infographiste: Véronique TOGNERI (en congé), Karine BEAUDETTE
Secrétaire-comptable: Roxanne BOUCHARD
Développement de photos: Hubert PANTEL
Heures du bureau: 9 h à 17 h du lundi au vendredi.
Toute correspondance doit être adressée à **La Liberté**, Case postale 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4. Les lettres à la rédaction seront publiées si leur contenu n'est pas diffamatoire et leur auteur(e) facilement identifiable.
Les bureaux sont situés au 383, boulevard Provencher.
Téléphone: (204) 237-4823. Sans frais: 1-800-523-3355. Télécopieur: (204) 231-1998.
L'heure de tombée pour les annonces est le lundi à midi. La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10 %.
Nos annonceurs ont jusqu'au mercredi de la semaine suivante pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.
L'adresse Internet: http://www.presse-ouest.mb.ca
Courrier électronique: la_liberte@presse-ouest.mb.ca

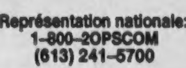
L'abonnement annuel:
Manitoba: 28,50 $ (TPS et taxe provinciale incluses)
Ailleurs au Canada: 32,10 $ (TPS incluse)
États-Unis et outre-mer: 70 $

Les abonné.e.s manitobain.e.s qui passeront une partie de l'année aux États-Unis devront payer un supplément de 5 $ au moment du changement d'adresse.

Les changements d'adresse pour les abonnements doivent nous parvenir **AU MOINS DIX JOURS** avant la date de déménagement.

Le journal **LA LIBERTÉ** est imprimé sur les presses de Derksen Printers à Steinbach.
Enregistré comme courrier de deuxième classe. No 0477.







Prix de l'excellence générale 1994

Représentation nationale: 1-800-2OPSCOM (613) 241-5700

Fondation Donatien Frémont

ACTUEL

Francophonie du monde

French et français

Ottawa - Entre 1990 et 1995, cinq provinces et un territoire ont privilégié financièrement l'enseignement du français langue seconde au détriment de l'enseignement du français langue maternelle.

Selon les statistiques du ministère du Patrimoine canadien, l'Alberta, la Colombie-Britannique, Terre-Neuve, la Nouvelle-Écosse, le Manitoba et les Territoires du Nord-Ouest ont consacré une plus grande proportion de l'argent du fédéral pour l'enseignement des langues officielles aux anglophones qui apprennent le français qu'aux francophones étudiant dans leur langue.

Ces subventions distribuées en vertu du Programme de promotion des langues officielles dans l'enseignement doivent favoriser l'enseignement de la langue française auprès de la majorité anglophone, ainsi que l'enseignement du français auprès des jeunes francophones des niveaux primaire et secondaire. (APF)

Pas de relève pour les vieux?

Ottawa - Les francophones hors Québec sont en moyenne plus âgés que les autres Canadiens, révèle une récente publication de Statistique Canada.

Le document indique que la proportion des francophones hors Québec âgés de 65 ans et plus est passé de 8 % à 12,3 % entre 1971 et 1991, comparativement à 10 % au Québec. Les chiffres montrent également une chute de la proportion des jeunes de moins de 25 ans, passant de 45,9 % en 1971 à 27,6 % en 1991. Le Manitoba a enregistré une chute de 52 % du nombre de jeunes de moins de 25 ans entre 1971 et 1991.

Statistique Canada attribue cette baisse à la faible fécondité des francophones, aux mariages exogames et au phénomène d'assimilation. (APF)

Le recensement inquiète des résidants

Beaucoup de questions pour Saint-Malo

Vous habitez Winnipeg? Il y a 80 % des chances que vous ayez complété le questionnaire court du recensement de 1996, mis le tout à la poste le 14 mai ou les jours suivants et que pour vous, cette vaste opération statistique soit déjà chose du passé.

Mais il n'en va pas de même pour les résidants de Saint-Malo, qui se sont inquiétés ces derniers jours de recevoir bien après le 14 mai le questionnaire du recensement. «Beaucoup de personnes n'ont pas reçu leur questionnaire, indique une résidante, Gisèle Marion. Les gens sont inquiets. Surtout les personnes âgées, qui craignent de devoir payer une amende pour ne pas avoir retourné leur questionnaire à temps. Mais comment pourraient-elles le faire?»

À Saint-Malo, on a aussi appris que l'ensemble des résidants devaient compléter le long questionnaire du recensement, contrairement à Winnipeg, par exemple, ou seulement une famille sur cinq doit le faire. Des rumeurs courent selon lesquelles la cueillette des données aurait été confiée à la Fédération des Métis du Manitoba, ce qui représente un autre sujet d'inquiétude.

«Ce n'est pas vrai, affirme le directeur adjoint de la région des Prairies pour le recensement de 1996, Neil Arora. Les agents de recensement ont été engagés, formés et sont payés par Statistique Canada, et aucun contrat n'a été attribué à un organisme pour se charger du recensement.»

Mais il est vrai, cependant, que l'ensemble des résidants de cette communauté doivent remplir le long questionnaire, pour des raisons de fiabilité des données statistiques. À chaque recensement, explique Neil Arora, Statistique Canada identifie des régions pour lesquelles on a besoin d'informations; il arrive aussi que ces données soient nécessaires pour des ministères des gouvernements fédéral ou provincial. Or, dans les petites comunautés, l'échantillonnage habituel pour le long questionnaire (un sur 5) n'est pas suffisant pour obtenir des données fiables. «C'est pourquoi il faut augmenter le nombre de personnes qui répondent au long questionnaire.»


Archives La Liberté

Gisèle Marion: «On manque d'information.»

Cette approche, mentionne Neil Arora, est utilisée pour les petites communautés isolées, les Territoires-du-Nord-Ouest, les réserves indiennes, les communautés métisses ou les autres petites communautés où on identifie un besoin particulier, dans la cueillette d'information sur la santé, l'éducation ou le revenu des gens, par exemple.

Pourquoi a-t-on besoin d'obtenir un portrait de Saint-Malo? Neil Arora l'ignore, mais souligne que d'autres communautés manitobaines sont dans le même cas, telles Saint-Lazare et Saint-Eustache.

Le directeur adjoint précise que dans ces cas-là, on demande aux agents de recensement de bien s'assurer que les personnes sont capables de remplir le questionnaire. «Les agents peuvent lire le questionnaire et le remplir avec les gens, explique Neil Arora. Mais nous ne forçons personne à compléter le questionnaire avec l'aide d'un agent.» Après avoir reçu quelques plaintes de citoyens mécontents à qui on n'aurait pas donné l'option de compléter seul leur questionnaire, Neil Arora précise avoir «corrigé la situation auprès des agents».

«Pourquoi ne nous a-t-on pas expliqué tout ça au départ?», demande Gisèle Marion, qui après avoir tenté d'obtenir des renseignements, a eu l'impression «qu'on nous cache quelque chose». «Nous tentons d'informer les résidants dans la mesure de nos moyens, répond Neil Arora, mais nous ne parvenons pas toujours à le faire. Je reconnais qu'il y a place à amélioration.»

Les résidants de Saint-Malo et de Saint-Lazare doivent compléter leur questionnaire en rendant compte de leur situation au 14 mai. Par exemple, si un bébé est né le 16 mai, il ne doit pas figurer dans les résultats.

On peut ensuite remettre le questionnaire complété à l'agent de recensement, et rejoindre la majorité de la population, pour qui le recensement de 1996 est déjà chose du passé!

Sylviane LANTHIER

Des changements imminents chez Francofonds

Répondre aux besoins des gens?

Francofonds distribue-t-il son argent là où il le faut? Et répond-il toujours aux besoins de la communauté? Des questions comme celles-là, le conseil d'administration de la fondation des Franco-Manitobains s'en pose depuis un an et demi, dans un effort de réflexion qui permettra de redéfinir les critères qui président à la distribution annuelle des subventions.

«Mais avant d'aller plus loin dans cette réflexion, le conseil d'administration a dit: un instant!, il faut consulter et voir ce que les gens pensent, explique la directrice, Maria Chaput. Depuis que la fondation a été mise sur pied, c'est la première fois qu'on demande à la communauté de nous dire si nous allons dans la bonne direction.»

Une rencontre publique est prévue pour le 30 mai à 19 h 30, dans la salle Antoine-Gaborieau du Centre culturel franco-manitobain. «On sera là pour écouter. Si les gens ont des idées, des souhaits; s'ils sont contents ou mécontents, ce sera un bon moment pour le dire. On veut le savoir.»

Francofonds recueillera ces commentaires pour les inclure à la réflexion amorcée. «Un suivi sera fait dans La Liberté, indique Maria Chaput. Nous voulons informer les participants des suites qui seront données à cette rencontre.» Elle espère que les nouveaux critères pourront être établis en fonction de la distribution des subventions de 1997.

Francofonds, qui vient tout juste de lancer sa nouvelle campagne de financement, gère un fonds de 1,6 million $ et a remis 60 000 $ à 90 personnes et organismes en 1995.

Sylviane LANTHIER

Cette rubrique est rendue possible grâce à Solutions Internet Inc.

Agriculture

Sur Internet, il est assez facile de trouver des documents en anglais sur l'agriculture; il est toutefois plus difficile d'en trouver en français. L'Union des producteurs agricoles du Québec a développé un site dont plusieurs éléments intéresseront les agriculteurs d'ici. On retrouve le site du l'UPA à l'adresse URL suivante: **http://www.upa.qc.ca/**

On peut entre autres trouver les prix des denrées à Winnipeg et Chicago, les deux plus importantes bourses en la matière. Malheureusement, on ne trouve pas encore le contenu du plus ancien hebdomadaire agricole francophone du Canada, *La Terre de chez-nous*, mais cela ne saurait tarder. On y propose toutefois d'autres lectures agricoles, la plupart en anglais.

Ayez accès à l'Internet avec Solutions Internet Inc. 982-1060. Demandez Grégory Luneau.

ÉDITORIAL

Un bon ou mauvais monopole?

Le monopole de la commercialisation du blé de la Commission canadienne du blé (CCB) est contesté par une poignée d'agriculteurs de l'Ouest canadien. La récente victoire judiciaire de David Sawatsky, du Manitoba, montre à quel point ce monopole a été fragilisé par une loi dont la traduction laisserait à désirer. Sawatsky n'est pas le premier céréaliculteur à défier ce monopole à la CCB devant les tribunaux, mais il est un des rares à avoir eu théoriquement gain de cause contre elle.

Certes, la CCB est devenue une bureaucratie qui coûte cher à administrer. Mais faut-il s'en débarrasser parce que des agriculteurs isolés pensent pouvoir mieux commercialiser seuls leur production dans leur petit coin de planète?

Si on étudie les prétentions des contestataires, rien n'indique qu'elles soutiennent une analyse sérieuse à long terme. S'il est vrai qu'à court terme, certains agriculteurs pourraient avoir un meilleur prix que celui offert actuellement par la CCB, cela n'est dû qu'à une conjoncture qui peut changer très rapidement.

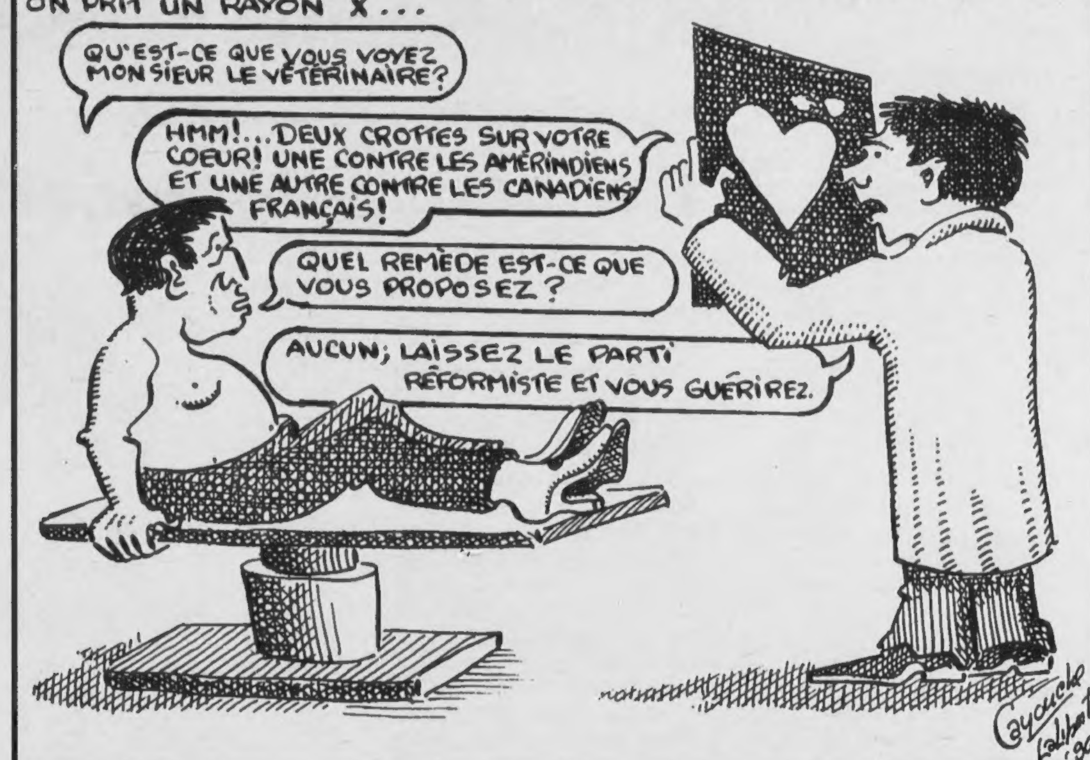
Les conjonctures changent vite, les prix aussi. Le blé est une denrée qui se négocie au niveau planétaire et il suffirait que quelques gros pays producteurs fassent de bonnes récoltes successives pour que son cours se mette à baisser. Dans ce marché mondial où toutes les tactiques sont bonnes pour éliminer les concurrents, faut-il sacrifier une solide institution de marketing global pour satisfaire une petite poignée d'éternels mécontents? David Sawatsky et ses amis, les Farmers For Justice, peuvent vendre leur blé aux minoteries américaines proches de chez eux: grand bien leur fasse.

Il y a toutefois, au Canada, une majorité de céréaliculteurs qui exportent leur production ailleurs, sur les cinq continents, et qui considèrent avoir besoin d'un solide office de commercialisation pour mieux les représenter. Il ne faut pas laisser à une clique de cow-boys le droit de faire valoir leurs petits intérêts personnels au détriment de ceux des autres. Surtout que lorsque les prix mondiaux chuteront (ce qui sera tôt ou tard inévitable), ces mêmes individus pourraient être les premiers à exiger du gouvernement des politiques de soutien des prix. Il faut s'opposer à la privatisation des profits et à la socialisation des pertes subies par un même groupe d'individus.

En temps normal, on n'achète pas une assurance-vie juste avant de mourir. Selon ce même principe, la CCB est une espèce d'assurance commercialisation, peut-être imparfaite et «gloutonne». Toutefois, elle est voulue par la majorité des céréaliculteurs qui ont compris que les possibilités de profits à court terme sont moins rentables que celles offertes par la CCB sur plusieurs années.

À défaut d'être un bon ou un mauvais monopole, la CCB est sûrement une institution nécessaire qu'il faut protéger des mécontents qui font primer leur intérêt personnel sur celui de la majorité.

Jean-François LACERTE



Lettre

Colloque du RIIAFM

Madame la rédactrice,

Le 1er mai 1996, le Regroupement des infirmiers et infirmières autorisés francophones du Manitoba (RIIAFM) a tenu son deuxième Colloque annuel au Foyer du Centre culturel franco-manitobain. Trente-neuf infirmiers et infirmières sont venus partager un repas et assister à la présentation de la conférencière invitée, madame Rita Lécuyer. Le thème de la soirée était: l'estime de soi et la fierté de la langue.

Le Regroupement tient à remercier les commanditaires suivants: Santé en français, la Caisse populaire de Saint-Boniface, la librairie À la page, la boutique Béatitudes, Envoy services d'affaires, et le gérant d'IGA (340, boulevard Provencher).

Ulysses Lahaie et Suzanne Ritchot
Saint-Boniface
Le 6 mai 1996

Festival des vidéastes

De la comédie au documentaire

Katie Cherniack, Renée Reed et Laure Finlay de L'institut collégial Vincent-Massey ont remporté le prix du meilleur vidéo du Festival des vidéastes du Manitoba pour leur documentaire Sex, lies et la vidéo. «L'équipe a réussi à provoquer tout en faisant réfléchir. Elle a présenté une vision mature sur l'amour et les stéréotypes», a déclaré l'organisateur de l'événement, Jean-Marc Ousset.

Le gala de la 4e édition du Festival des vidéastes du Manitoba, qui se tenait le 16 mai au Collège universitaire de Saint-Boniface (CUSB), a permis à 15 équipes de la 9e à la 12e année des écoles francophones et d'immersion du Manitoba et des Territoires du Nord-Ouest de réaliser des vidéos amateurs sur le thème: L'amour chez les adolescents.

Comme son nom l'indique, Sex, lies et la vidéo explore l'influence de la télévision dans les stéréotypes amoureux et sexuels des adolescents. «On est bombardé à chaque jour d'hommes et de femmes au corps idéal. Pas étonnant qu'on trouve difficile de tomber amoureux d'une personne normale», indique Katie Cherniak. «On savait que notre documentaire pouvait déranger certaines personnes dans la salle parce qu'il montre des images érotiques, mais c'est bon de provoquer des réactions», ajoute Renée Reed.

Le prix du meilleur découpage technique est allé à l'école St Patrick des Territoires du Nord-Ouest pour sa série de sketches fictifs Les Innombrables possibilités. Le prix des meilleures images a été décerné à la comédie satirique L'Ironie de l'obsession de l'institut collégial St-Paul qui a également recueilli le prix du public.

Deux mentions du jury ont été accordées au collège Louis-Riel pour le docu-drame Le Globe linéaire de l'amour et au collège Béliveau pour la comédie Mr. Luv.

Par ailleurs, les membres de l'équipe du collège Béliveau, qui en sont à leur 3e participation au Festival, s'envoleront pour la France en août où ils participeront à un stage de formation organisé par l'Alliance française et le consulat d'Edmonton.

La 5e édition du Festival en 1997 aura pour thème: Les histoires, contes et légendes de chez nous.

Anie CLOUTIER



photo: Anie Cloutier

Katie Cherniack et Renée Reed ont remporté le prix du meilleur vidéo du Festival des vidéastes du Manitoba.

Les jeunes et l'emploi

Il n'est jamais trop tard

Depuis leur ouverture le 13 mai, environ 3 000 jeunes se sont adressés aux quatre bureaux du Centre d'emploi pour étudiants et jeunes de Winnipeg (1). Pourtant, beaucoup d'entre eux battent toujours le pavé à la recherche d'une «job» d'été.

Les 375 Centres d'emploi pour étudiants et jeunes de la province desservent principalement les jeunes âgés de 16 à 24 ans qui se cherchent un emploi d'été, précise la responsable provinciale, Nathalie Lemoine.

Ces centres ont contribué à placer 250 000 jeunes en 1995, principalement dans les domaines des ventes et services, de la construction et du travail manuel ainsi que dans le domaine du secrétariat et le travail de bureau. Les salaires varient entre 6,19 $ et 7,71 $ l'heure, indique la directrice du programme d'emploi d'été pour les bureaux de Winnipeg, Jennifer Moore.

«Plusieurs des jeunes qui viennent ici n'ont jamais travaillé, explique Nathalie Lemoine. Ils ne savent pas comment s'y prendre.» À la différence des centres d'emploi traditionnels, les Centres d'emploi pour étudiants et jeunes aident les postulants à mettre sur pied leur curriculum et à préparer l'entrevue.

«Il faut veiller à ce que le curriculum possède toutes les informations essentielles comme un numéro de téléphone ou le postulant peut être rejoint en tout temps et le C.V. doit être accompagné d'une lettre de présentation personnalisée. N'oubliez pas d'enlever les informations superflues comme le numéro d'assurance sociale, la couleur des cheveux ou celle des yeux», souligne Jennifer Moore. Elle ajoute que le suivi auprès de l'employeur est crucial. «Ce n'est pas parce qu'on a posté beaucoup de C.V. qu'on a fait une bonne recherche d'emploi. Il faut rencontrer les employeurs potentiels en personne.»

Au bureau de Steinback, les emplois d'été offerts sont surtout à caractère temporaire. «Ce sont principalement des emplois de 7 à 8 semaines payés au salaire minimum et subventionnés par le gouvernement à 50 %», précise Nathalie Lemoine.

Par ailleurs, aux bureaux du Centre d'emploi pour étudiants et jeunes de Winnipeg, la majorité des emplois sont à temps plein et d'une durée d'au moins quatre mois, indique Jennifer Moore. La plupart des étudiants universitaires sont placés en mai tandis que les élèves du secondaire ou des collèges communautaires commencent à chercher en juin.

Ginette Laurin est étudiante à l'Université du Manitoba. Pour économiser, elle vit chez ses parents à Sainte-Anne et fait matin et soir la navette entre son domicile et l'université. Chaque année elle doit amasser 3 000 $ pour couvrir ses frais de scolarité, «sans compter les livres et l'essence».

Pour elle, le temps partiel n'est guère attrayant. «Je cherche n'importe quoi du moment que c'est à temps plein. Le temps partiel, ça ne paye pas assez pour me permettre de continuer mes études en septembre. D'autant plus que les frais de scolarité vont encore augmenter cette année. Si je ne trouve pas d'emploi à temps plein, je vais devoir étudier à temps partiel l'an prochain.»

Même scénario pour Carole Courcelles, étudiante au Collège universitaire de Saint-Boniface. «Avec mon emploi à temps partiel, je ne gagnerai pas assez d'argent pour payer mes 2 500 $ de frais de scolarité.» Comme beaucoup d'étudiants, Carole Courcelles pense travailler pendant l'année et continuer l'université par correspondance ou en cours du soir. «En attendant je fais du bénévolat, question d'accumuler de l'expérience de travail.»

Le bénévolat est une excellente façon d'accumuler de l'expérience dans son domaine d'étude, indique Jennifer Moore. «Et je ne dis pas de donner 40 heures par semaine. Une heure ou deux seront suffisantes pour faire la différence dans un C.V.»

Elle ajoute qu'il n'est jamais trop tard pour se trouver un emploi. «La plupart des gens qui cherchent passent par les canaux traditionnels des annonces classées et des centres d'emploi. Mais ces emplois ne représentent que 10 % des postes ouverts, d'où la nécessité de frapper aux portes et de postuler même lorsque l'emploi ne semble pas disponible.

Surtout, insiste-t-elle, n'oubliez pas qu'il n'est jamais trop tard pour se trouver un emploi. «La persévérance et la détermination sont la clef du succès.»

Anie CLOUTIER

(1) Les Centres d'emploi pour étudiants et jeunes fermeront le 16 août pour ne rouvrir qu'au printemps prochain.

Marche des femmes contre la pauvreté

Du pain et des roses

Le Comité canadien d'action sur le statut de la femme (CCA) et le Congrès du travail du Canada ont repris à leur compte le slogan «Du pain et des roses» pour la marche des femmes contre la pauvreté.

Trois caravanes partis le 14 mai de Vancouver, de St. John's (Terre-Neuve) et de Saint-Jean (Nouveau-Brunswick) convergeront sur Ottawa le 15 juin, date de l'assemblée générale annuelle du CCA, pour demander «des emploi et la justice».

Une marche similaire avait été lancée par la Fédération des femmes du Québec l'été dernier, explique la directrice des relations publiques du CCA, Lori Kingston. «Plusieurs de nos membres qui ont participé à cette marche au Québec en sont revenues inspirées. Avec les élections fédérales qui auront probablement lieu à l'automne, le moment était propice pour lancer une campagne de lobbying», ajoute-t-elle.

Une centaine de femmes accomplissent la traversée du pays jusqu'à Ottawa. «Mais nous avons attiré plus de 4 000 personnes dans les rues de Vancouver lors du départ et nous comptons en attirer d'autres dans chacune des 80 communautés que nous traversons», explique Lori Kingston.

Une étape importante, celle de Winnipeg. La caravane doit arriver le 29 mai à 16 h devant le Palais législatif, à temps pour assister à la conférence du Conseil canadien pour les réfugiés. Un souper communautaire est prévu le 30 mai au Indian and Metis Friendship Center (45, rue Robinson) suivi d'un rassemblement devant la législature à 18 h. La Caravane quittera la capitale manitobaine en direction de Kenora le 1er juin.

Les organisateurs de la marche des femmes contre la pauvreté revendiquent entre autres l'augmentation du salaire minimum à 7,85 $ l'heure, un programme national de garderies, le renforcement du régime de pensions et du système de santé, la création annuelle de 14 000 logements sociaux, l'élimination de la taxe d'entrée de 975 $ aux immigrants et l'interdiction de la discrimination sur les bases de l'orientation sexuelle.

Anie CLOUTIER

Modifications aux réglements de la Société franco-manitobaine

Assemblée générale extraordinaire

Le jeudi 13 juin à 19 h à la salle de la Chapelle du Collège universitaire de Saint-Boniface

RÉGLEMENTS ACTUELS

ARTICLE II - MANDAT GÉNÉRAL

2.1 Mandat général
Le mandat général de la Société est le suivant :
La Société, de concert avec l'ensemble de la collectivité franco-manitobaine et les organismes franco-manitobains, protège les intérêts de la francophonie manitobaine, facilite l'épanouissement de la vie en français au Manitoba et en fait la promotion.

ARTICLE III - RÔLES PARTICULIERS

3.1 Rôles particuliers
Les rôles particuliers de la Société sont les suivants :
a) rôle de porte-parole;
b) rôle de revendication;
c) rôle de facilitation de la concertation;
d) rôle de promotion des services en français;
e) rôle de leadership.

3.2 Rôle de porte-parole
La Société a le rôle d'agir à titre de porte-parole officiel de la collectivité franco-manitobaine concernant les questions relevant de son mandat et les questions d'importance générale touchant cette collectivité.

3.3 Rôle de revendication

La Société a le rôle de revendiquer ce qui suit :
a) la mise en oeuvre des droits garantis aux Franco-Manitobains, explicitement ou implicitement;
b) l'adoption de nouvelles lois et de nouvelles politiques gouvernementales visant l'épanouissement de la vie en français au Manitoba.

3.4 Rôle de facilitation de la concertation
La Société a le rôle de faciliter la communication et la collaboration entre les divers organismes et communautés francophones du Manitoba en vue d'assurer la justesse des revendications et l'harmonisation des efforts.

3.5 Rôle de promotion des services en français
La Société a le rôle de promouvoir la mise en place, l'offre et la demande de services en français au Manitoba.
Elle peut confier ce rôle aux organismes spécialisés dans les domaines qui relèvent de leur compétence. Elle peut également suggérer le raffinement des structures existantes ou la création de nouvelles structures, permanentes ou temporaires, pour mieux répondre aux besoins de services en français.

3.6 Rôle de leadership
La Société joue un rôle de leadership auprès de la collectivité franco-manitobaine en vue de la faire participer activement aux mesures entreprises pour réaliser l'idéal qu'elle s'est fixé, à savoir : pouvoir vivre en français au Manitoba, aussi pleinement que possible, comme personne et comme collectivité.

ARTICLE IX - CONSEIL D'ADMINISTRATION

9.1 Composition du conseil
Le conseil d'administration est formé de onze (11) administrateurs, à savoir :
a) le président;
b) le vice-président qui cumule le poste de président du comité de facilitation de la concertation;
c) le vice-président qui cumule le poste de président du comité de promotion des services en français;
d) le vice-président qui cumule le poste de président du comité des revendications politiques;
e) le secrétaire-trésorier;
f) six autres administrateurs.

9.6 Mandats décalés
Par dérogation au paragraphe 9.5 et dans le but de décaler les mandats, les administrateurs élus en novembre 1989 ont les mandats suivants :
a) l'un des vice-présidents - 1 an;
b) l'un des vice-présidents - 2 ans;
c) l'un des vice-présidents - 3 ans;
d) trois des conseillers - 1 an;
e) trois des conseillers - 2 ans;
f) deux des conseillers - 3 ans.
Le comité de mise en candidature est habilité à présenter à l'assemblée générale annuelle des recommandations concernant la durée du mandat de chacun des vice-présidents, selon le comité permanent qu'il préside.
Si parmi les candidats élus il y avait égalité de vote entre deux candidats, on tirera au sort pour déterminer qui assurera un terme de deux (2) ans plutôt qu'un an et de trois (3) ans plutôt que de deux (2) ans.

ARTICLE X - CONSEIL EXÉCUTIF

10.1 Composition
Le président, les trois vice-présidents et le secrétaire-trésorier forment le conseil exécutif.

10.6 Fonctions des vice-présidents
L'un des vice-présidents exerce les fonctions du président, en cas d'absence ou d'empêchement de ce dernier.
Chacun des vice-présidents occupe la présidence de l'un des comités permanents et exerce les autres fonctions que lui attribue le conseil d'administration.

MODIFICATIONS PROPOSÉES

ARTICLE II - MANDAT GÉNÉRAL

2.1 Mandat général
Le mandat général de la Société est le suivant :
La Société, porte-parole officiel de la communauté franco-manitobaine, veille à l'épanouissement de sa communauté et s'assure du plein respect de ses droits. De concert avec ses partenaires, elle planifie et facilite le développement global de sa collectivité et en fait la promotion.

ARTICLE III - RÔLES PARTICULIERS

3.1 Rôles particuliers
Les rôles particuliers de la Société sont les suivants :
a) rôle de porte-parole officiel et de représentation;
b) rôle d'appui auprès des organismes et de la collectivité;
c) rôle de concertation;
d) rôle de promotion.

3.2 Rôle de porte-parole officiel et de représentation
La Société a le rôle d'agir à titre de porte-parole officiel, de leader et de représentante de la collectivité franco-manitobaine concernant les grands dossiers relevant de son mandat et les questions d'importance générale touchant cette collectivité.

3.3 Rôle d'appui auprès des organismes et de la collectivité
La Société doit, pour permettre l'actualisation des dossiers qui touchent le développement de la communauté franco-manitobaine, :
a) se doter de nouveaux partenaires;
b) élargir le cercle de son influence;
c) servir d'appui aux organismes et à la collectivité.

3.4 Rôle de concertation
La Société a le rôle de faciliter la communication et la collaboration entre les divers organismes et communautés francophones du Manitoba en vue d'assurer le développement et la responsabilisation de la collectivité.

3.5 Rôle de promotion
La Société a le rôle de promouvoir :
a) l'offre et la demande de services en français au Manitoba;
b) les activités et la vitalité de la communauté franco-manitobaine et ce, aux niveaux provincial, national et international;
c) les réalisations de la communauté, la valeur ajoutée que représente une collectivité capable de s'exprimer dans les deux langes officielles et le dynamisme qui la caractérise.

Aboli

ARTICLE IX - CONSEIL D'ADMINISTRATION

9.1 Composition du conseil
Le conseil d'administration est formé de neuf (9) personnes physiques, à savoir :
a) le président;
b) le vice-président qui cumule le poste de président du comité consultatif;
c) le secrétaire-trésorier;
d) cinq autres conseillers dont au moins un doit résider dans chacune des quatre régions du Manitoba tel que défini dans la carte en annexe, c'est-à-dire, le sud, l'est, l'ouest et l'urbain;
e) le co-président du Comité conjoint de l'Entente Canada-communauté franco-manitobaine élu lors de l'assemblée générale annuelle de la Société franco-manitobaine qui siège avec droit de parole mais sans droit de vote.

9.6 Mandats décalés
Par dérogation au paragraphe 9.5 et dans le but de décaler les mandats, trois conseillers élus en octobre 1996 ont des mandats d'un an.
La répartition des mandats est déterminé par le conseil d'administration lors de la première réunion qui suit l'assemblée générale annuelle en octobre 1996.

ARTICLE X - CONSEIL EXÉCUTIF

10.1 Composition
Le président, le vice-président, le secrétaire-trésorier et deux conseillers nommés par le conseil d'administration dont un du rural et un de l'urbain forment le conseil exécutif.

10.6 Fonctions du vice-président
Le vice-président exerce les fonctions du président, en cas d'absence ou d'empêchement de ce dernier.
Le vice-président assume la présidence du comité consultatif et exerce les autres fonctions que lui attribue le conseil d'administration.

RÉGLEMENTS ACTUELS

ARTICLE XIII - COMITÉS

13.1 Comités permanents
La Société est dotée des comités permanents suivants :
a) le comité de facilitation de la concertation;
b) le comité de promotion des services en français;
c) le comité des revendications politiques.

13.3 Composition des comités permanents
Chacun des comités permanents est composé comme suit :
a) du vice-président élu pour agir à titre de président du comité;
b) d'au moins deux autres administrateurs nommés par celui-ci;
c) de personnes de l'extérieur du conseil d'administration nommées par celui-ci.
Le président du conseil d'administration est habilité à assister et à voter aux réunions des comités permanents, à l'occasion.
Le conseil d'administration exerce son droit de nomination des membres des comités permanents de manière à assurer une représentation équitable des régions rurales et urbaines à la lumière des politiques et programmes établis lors de l'assemblée générale annuelle.

13.4 Comité de facilitation de la concertation
Les règles suivantes s'appliquent au comité de facilitation de la concertation :
a) les membres du comité qui proviennent de l'extérieur du conseil d'administration sont préférablement choisis parmi les représentants des organismes franco-manitobains;
b) le comité exerce les fonctions suivantes :
i) préparation de recommandations à l'intention du conseil d'administration concernant le rôle de la Société en matière de facilitation de la concertation;
ii) détermination, par l'étude des sujets suivants, des moyens à prendre pour que la Société exerce son rôle de facilitation de la concertation :
- consultations avec les organismes franco-manitobains et avec les regroupements communautaires;
- encouragement de la communication et de la collaboration entre ces groupes et le conseil d'administration;
- élaboration d'objectifs communs;
- harmonisation des efforts en vue d'atteindre ces objectifs communs;
iii) mise en oeuvre des recommandations et des politiques provenant du comité et approuvées par le conseil d'administration;
c) le comité se réunit au moins quatre fois par année financière.

13.5 Comité de promotion des services en français
Les règles suivantes s'appliquent au comité de promotion des services en français:
a) les membres du comité qui proviennent de l'extérieur du conseil d'administration sont préférablement choisis parmi les représentants des communautés;
b) le comité exerce les fonctions suivantes :
i) préparation de recommandations à l'intention du conseil d'administration concernant le rôle de la Société en matière de promotion des services en français;
ii) détermination, par l'étude des sujets suivants, des moyens à prendre pour que la Société exerce son rôle de promotion des services en français :
- mise en place, offre et demande de services en français au Manitoba;
- initiatives locales en vue de promouvoir les services en français;
- encouragement de l'offre de services par des organismes ou institutions en vue d'appuyer le développement communautaire;
- mise sur pied de mécanismes et d'infrastructures susceptibles de contribuer au développement communautaire et à l'épanouissement de la vie en français au Manitoba;
iii) mise en oeuvre des recommandations et des politiques provenant du comité et approuvées par le conseil d'administration;
c) le comité se réunit au moins quatre fois par année financière.

13.6 Comité des revendications politiques
Les règles suivantes s'appliquent au comité des revendications politiques :
a) le comité exerce les fonctions suivantes :
i) préparation de recommandations à l'intention du conseil d'administration concernant le rôle de la Société en matière de revendication politique;
ii) détermination, par l'étude des sujets suivants, des moyens à prendre pour que la Société exerce son rôle de revendication :
- encouragement du respect par les autorités concernées des droits garantis aux Franco-Manitobains, explicitement ou implicitement;
- encouragement de l'adoption de nouvelles lois et de nouvelles politiques gouvernementales favorisant l'épanouissement de la vie en français au Manitoba;
- sensibilisation des Franco-Manitobains à leurs droits;
- exercice et délégation du rôle de porte-parole de la collectivité francophone du Manitoba;
iii) mise en oeuvre des recommandations et des politiques provenant du comité et approuvées par le conseil d'administration;
b) le comité se réunit au moins quatre fois par année financière.

MODIFICATIONS PROPOSÉES

ARTICLE XIII - COMITÉS

13.1 Comités permanents
La Société est dotée des comités permanents suivants :
a) le comité consultatif;
b) le comité de finances.

13.3 Composition des comités permanents
A. Le comité consultatif est composé comme suit :
i) du vice-président de la Société;
ii) d'au moins un autre administrateur nommé par le conseil d'administration;
iii) d'un représentant de chacun des groupes francophones ayant pour mandat la revendication politique.
B. Le comité de finances est composé comme suit :
i) le secrétaire-trésorier de la Société;
ii) deux administrateurs nommés par le conseil d'administration dont un est le président de la Maison franco-manitobaine.
Le président du conseil d'administration est habilité à assister et à voter aux réunions des comités permanents, à l'occasion.
Le conseil d'administration exerce son droit de nomination des membres des comités permanents de manière à assurer une représentation équitable des régions rurales et urbaines à la lumière des politiques et programmes établis lors de l'assemblée générale annuelle.

Il est proposé de remplacer les articles 13.4, 13.5 et 13.6 des réglements actuels par l'article 13.4 (comité consultatif) ci-dessous.

13.4 Comité consultatif
Les règles suivantes s'appliquent au comité consultatif :
a) le comité exerce les fonctions suivantes :
i) la préparation de recommandations à l'intention du conseil exécutif concernant le rôle de la Société en ce qui a trait à tous ses rôles tel que précisés à l'article 3;
ii) la détermination des moyens à prendre pour que la Société exerce ses rôles:
- de porte-parole officiel, de communicateur et de représentant pour la communauté franco-manitobaine;
- de rassembleur, de leader et de promoteur de la communauté;
- d'appuyeur auprès des organismes et de la communauté y compris son rôle de meneur dans la mise en oeuvre de toute démarche interministérielle;
iii) la mise en oeuvre des recommandations et des politiques provenant du comité et approuvées par le conseil d'administration;
b) le comité se réunit au moins quatre fois par année financière.

13.5 Comité de finances
Les règles suivantes s'appliquent au comité de finances :
a) le comité exerce les fonctions suivantes :
i) la préparation de recommandations à l'intention du conseil exécutif concernant le financement et la gestion des finances de la Société;
ii) la détermination, par l'étude des sujets suivants, des moyens à prendre pour que la Société exerce son rôle de gestionnaire :
- révision des bilans et rapports financiers;
- révision des prévisions financières;
- gestion des investissements de la Société.
iii) la mise en oeuvre des recommandations et des politiques provenant du comité et approuvées par le conseil d'administration;
b) le comité se réunit au moins quatre fois par année financière.

Assemblée générale extraordinaire

Société franco-manitobaine

Le jeudi 13 juin 1996
à 19 h

Salle de la Chapelle (2127)
du Collège universitaire
de Saint-Boniface

Pour plus de renseignements, contactez la SFM au (204) 233-4915 ou au 1-800-665-4443



La retraite de Normand Boisvert

«Le désir de vivre en français doit venir de l'intérieur»

Depuis 1967, les choses ont bien changé dans le monde de l'éducation au Manitoba. C'est en tout cas ce que constate Normand Boisvert. À la veille de sa retraite, le directeur de l'école Lavallée se souvient de ses premières années dans le métier, à une époque où «c'était interdit d'enseigner plus qu'un certain nombre d'heures en français».

Intéressé par la gestion et l'administration scolaire, Normand Boisvert est devenu très jeune, à 26 ans, directeur de l'école élémentaire de Saint-Norbert. «Je n'avais pas de secrétaire, et j'enseignais en plus un cours aux élèves de huitième. En ce temps-là, l'assimilation était à son pire, mais Dieu merci, la création de la Société franco-manitobaine, en 1968, a fait tourner les choses».

Originaire de Notre-Dame de Lourdes, Normand Boisvert, l'aîné de dix enfants, a d'abord enseigné les mathématiques, les sciences naturelles et le français au niveau secondaire, à l'Institut collégial Saint-Norbert. À la fin de l'année scolaire 1996, il mettra fin à 25 ans d'administration scolaire. Les parents de l'école Lavallée, où il travaille depuis 1981, souligneront son départ par une fête, le 11 juin, à l'hôtel Norwood. (1)

Témoin et acteur de l'histoire de l'enseignement en français au Manitoba, Normand Boisvert a vu naître et évoluer l'éducation française dans la province: «J'ai commencé ma carrière au moment où le français était pour ainsi dire interdit dans les écoles, dit-il, puis, on a commencé à l'enseigner davantage, pour ensuite créer des sections de français dans les écoles anglaises. En 1970, on a fait la distinction entre le français et l'immersion, pour enfin passer à la création de nos écoles francophones. J'ai vécu toute cette période en tant que directeur général de la Division scolaire Rivière Seine, qui comptait 4 500 élèves, dont 1 500 francophones, dispersés partout.»



photo: Lucie-Madeleine Delisle

Normand Boisvert est très heureux de sa carrière dans le milieu scolaire manitobain.

Après un passage au Bureau de l'éducation française, il a œuvré 15 ans à l'école Lavallée, une école dont il est très fier. «Il me semble que j'ai réussi à m'entourer d'un personnel assez exceptionnel», souligne-t-il.

Normand Boisvert souscrit au projet d'école communautaire qu'entretiennent les parents de l'école Lavallée. «Un centre scolaire communautaire est un lieu où toutes sortes de choses se passent en français, et pas seulement un endroit où on enseigne aux enfants. Plus un milieu est minoritaire, plus c'est important que l'école soit ouverte à la communauté. Le désir de vivre en français doit venir de l'intérieur. L'objectif ultime, c'est que chaque jeune devienne non seulement fier de sa langue, mais un promoteur de sa culture.

Après 25 ans de carrière, on pourrait croire que Normand Boisvert va prendre un repos mérité, mais il compte s'occuper avec des questions... d'éducation française! Entre autres avec l'Association des directeurs et directrices d' écoles franco-manitobaines. «Mes parents, toujours bien portant à Notre-Dame de Lourdes, trouvent ça drôle que je devienne retraité comme eux!»

Lucie-Madeleine DELISLE

(1) le repas débutera à 18 h 30. On peut aussi obtenir des billets pour la soirée seulement. Pour plus de renseignements, composez le 255-2081.

Sommaire des modifications

Depuis un an, le conseil d'administration et le personnel de la SFM étudient le mandat de la SFM, sa structure, ses services, ses dossiers, son fonctionnement, ses faiblesses et ses forces. Ce travail d'équipe a apporté une réorganisation aux niveau des comités permanents de la SFM, des dossiers et du fonctionnement de la SFM. Cette réorganisation s'effectue pour rapprocher la SFM de la communauté et d'améliorer ses activités de revendication, de concertation et de promotion.

Grandes modifications:

1. Précision du mandat de la SFM et de son rôle en tant qu'organisme porte parole de la communauté.
2. Réduction des membres du Conseil d'administration jumelé avec une meilleure représentation des région rurales.
3. Élimination du comité de facilitation de la concertation, du comité de promotion des services en français et du comité de revendication politique et mise en marche du comité consultatif et du comité des finances.
4. Formation d'un conseil exécutif élargi.

Pourquoi la SFM effectue-t-elle ces changements?

1. Depuis la dernière restructuration de la SFM en 1989, la communauté a signé une Entente Canada-communauté qui incluait aussi l'obligation, pour la SFM et le gouvernement fédéral, de développer l'aspect des démarches interministérielles pour chercher du financement auprès d'autres ministères. Les modifications permettront à la SFM de réagir plus rapidement au sein des dossiers qui affectent notre communauté et de diriger plus d'énergie aux démarches interministérielles.

En vertu de l'Entente Canada-communauté, la SFM reçoit aussi la tâche de gérer l'Entente et les structures reliées, telles le processus de consultation communautaire, le Comité conjoint de l'Entente Canada-communauté franco-manitobaine et le Conseil des organismes. Les modifications tiennent compte de ces nouveaux rôles.

2. Les changements au conseil d'administration et au conseil exécutif créent une structure plus souple et permettent une meilleure représentation de la région urbaine et des régions rurales.

3. Les comités et les tâches éliminés seront repris au sein d'un comité consultatif qui comprend non seulement des membres du conseil d'administration de la SFM, mais aussi des représentant(e)s d'organismes qui ont aussi un mandat de revendication. Dépendant du dossier discuté, la composition de ce nouveau comité consultatif peut inclure d'autres individus/ organismes.

MODIFICATIONS À LA STRUCTURE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SFM et AUX COMITÉS PERMANENTS

Conseil d'administration
Co-présidence du comité conjoint de l'entente (sans droit de vote)
Présidence
Vice-présidence
Secrétaire-trésorier(e)
Conseillers\Conseillères
région EST
région OUEST
région SUD
région URBAINE
région rurale ou urbaine
ÉLU(E)S À L'ASSEMBLÉE ANNUELLE

Conseil exécutif
Présidence
Vice-présidence
Secrétaire-trésorier(e)
Conseiller(ère) RURALE
Conseiller(ère) URBAIN

Membre d'office du conseil des communautés

Comité du personnel (non permanent)
Secrétaire-trésorier(e) et 1 conseiller\ère

* La CA nomme la présidence de la Maison franco-manitobaine d'un des deux conseillers(ères)

Comité consultatif (comité permanent)
Présidence du Comité (vice-présidence du CA)
1 conseiller\ère
1 représentant des groupes de revendications (FPCP, RÉSEAU CJP, AJEFM, FAFM)

Comité de finances (comité permenant)
Présidence du Comité (secrétaire-trésorier(e) du CA)
2 conseillers\ères

CA de la Maison (comité permanent)
Présidence de la Maison
Secrétaire-trésorier(ère)
1 conseiller\ère
2 représentant(e)s de la communauté

POSTES À COMBLER
POUR 1996-1997 SEULEMENT
*Président - mandat d'un an
*Vice-président - mandat de deux ans
*Secrétaire-trésorier - mandat de deux ans

EST/OUEST/SUD/URBAIN; (élu à l'AGA)
*- 3 postes d'un an
*- 2 postes de deux ans

*Co-président du comité conjoint de l'entente - 1 an (élu à l'AGA de la SFM)

R-16-05-96

Citoyenneté et Immigration Canada | Citizenship and Immigration Canada

Avis important

Fermeture du bureau à Brandon

À compter du **31 mai 1996** à 16 h, le Centre d'immigration du Canada, situé dans le InfoCentre, 1039, rue Princess, Brandon (Manitoba) fermera ses portes définitivement.

À partir du **1er juin 1996**, les services de Citoyenneté et Immigration pour la ville de Brandon, les environs et le nord du Manitoba seront offerts par :

Centre d'immigration du Canada
Terminal Johnston, bureau 400
25, chemin Forks Market
Winnipeg (Manitoba)
R3C 4S9

Numéro sans frais : 1-800-663-9640

Canada

La Division scolaire de Saint-Boniface

recherche

un.e enseignant.e

à temps plein (1,0) à l'école Provencher (programme de français partiel): Language Arts, 7e, 8e et Secondaire 1, et Sciences humaines 8e. La connaissance de l'informatique et de la technologie est un **atout**.

Date d'entrée en fonction: **le 26 août 1996.**

Faire parvenir votre demande et curriculum vitae **avant le 30 mai 1996** à:

M. Raymond Poirier
École Provencher
320, avenue Cathédrale
Winnipeg (Manitoba)
R2H 0J4

Téléphone: **233-0222**
Télécopieur: **233-3086**



Festival du Voyageur

Assemblée générale annuelle

Avis de convocation

le mardi 11 juin 1996 à 19 h 30
à la maison Chaboillez dans le parc Whittier
(angle Messager et Saint-Joseph)

Les personnes suivantes se présentent à titre de candidats au conseil d'administration:

Présidence:	Marielle Décelles-Brentnall
Conseiller(ère)s:	Louis Boille Ron Chartrand Andréa Léger Suzanne Mulaire Denis Neider

La mission 1996 du Festival du Voyageur a été modifiée pour se lire comme suit: «Valoriser et promouvoir le patrimoine et la culture des Franco-Manitobains auprès de l'ensemble de la communauté, en reflétant l'époque des voyageurs et la joie de vivre par le biais d'une fête d'hiver et d'autres activités.»

La mission 1995 lisait: «Valoriser et promouvoir le patrimoine culturel des Franco-Manitobains auprès de l'ensemble de la communauté, en reflétant l'époque des voyageurs et la joie de vivre par le biais d'une fête d'hiver et d'autres activités.»

Notez: Il peut y avoir des nominations provenant de la salle. Tous les membres du Festival du Voyageur inc. ont droit de vote. Les cartes de membre (5 $) seront en vente à la porte.

Vous avez des événements à signaler?

Composez le 237-4823
ou le 1-800-523-3355

L'ÉDUCATION FRANSASKOISE

OFFRE D'EMPLOI

Direction de l'école

École de Bellegarde, Bellegarde (Sask.)

Le Conseil scolaire fransaskois de Bellegarde invite des candidatures au poste de la direction de l'école de Bellegarde pour l'année scolaire 1996-97. Cette école fransaskoise regroupe environ 85 élèves de la maternelle à la 12e année, 8 enseignant.e.s, une monitrice, une secrétaire et 2 préposées à la bibliothèque à temps partiel.

Tâches: Environ 40 % d'administration et 60 % d'enseignement

Exigences:
- baccalauréat en éducation
- brevet d'enseignement de la Saskatchewan (ou être en mesure de l'obtenir)
- qualités de leadership et habiletés en administration scolaire
- promotion de l'éducation fransaskoise à tous les niveaux
- maîtrise du français et de l'anglais (parlé et écrit)
- expérience en informatique (un atout)

Salaire: Selon la convention collective en vigueur de la F.E.S.

Entrée en fonction: Pour la rentrée scolaire (fin août)

Faire parvenir votre demande **d'ici le 28 mai, 1996 (par télécopieur ou par courrier)** accompagnée de votre curriculum vitae ainsi que d'un minimum de trois références à l'adresse suivante:

Monsieur Florent Bilodeau
Directeur de l'éducation - Sud
Conseil scolaire fransaskois de Bellegarde
#201-2222, 13e Avenue Regina (Sask.) S4P 3M7
Téléphone: (306) 757-7541 Télécopieur: (306) 757-2040

... à la portée de la main

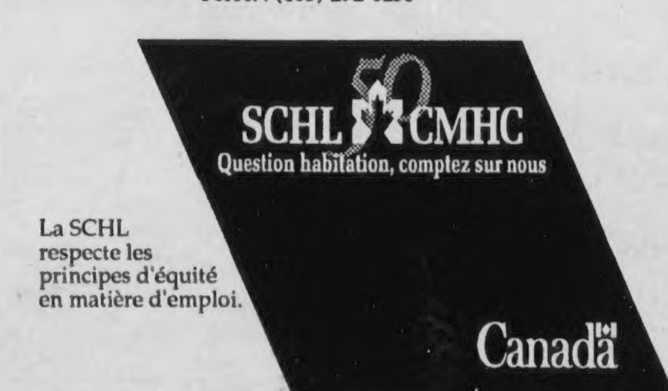
Analyste de marché
35 750 $ – 39 338 $
(salaire à l'embauchage)
Calgary (Alberta)
*** Réaffichage ***

Relevant de l'analyste principal de marché, vous assurerez la création et la gestion de bases de données concernant divers indicateurs de marché, ainsi que la diffusion de données ayant trait à l'activité du secteur de l'habitation, aux facteurs de risque associés au marché de même qu'aux facteurs de besoin et d'abordabilité pour les clients internes et externes. De plus, vous veillerez à ce que les enquêtes se déroulent normalement et en conformité avec les exigences de qualité, et mènerez des enquêtes spéciales portant sur certains problèmes liés à l'habitation et(ou) certaines conditions du marché.

Vous devez posséder un diplôme universitaire (maîtrise, de préférence) en économique, en géographie urbaine, en planification ou dans une discipline connexe, et au moins deaux anneés d'expérience probante relative à l'analyse économique, aux techniques de prévision de même qu'à la création et à la gestion de bases de données. Vous devez bien connaître les méthodes d'analyse du marché, notamment l'analyse de régression et des tendances-cycles, et pouvoir analyser des conditions commerciales et économiques ainsi qu'en évaluer les incidences sur le marché de l'habitation. Il est essentiel que vous possédiez les qualités nécessaires pour communiquer efficacement, tant à l'intérieur de la SCHL qu'avec le grand public et les médias. Il vous faut également faire preuve de fortes aptitudes pour la rédaction, l'organisation et l'utilisation de micro-ordinateurs.

Si vos qualifications sont à la mesure du défi que nous proposons, veuillez faire parvenir votre curriculum vitæ d'ici le lundi **10 juin 1996 à :**

Marion Rasmussen
Adjointe aux ressources humaines
Société canadienne d'hypothèques
et de logement
C.P. 2560
Calgary (Alberta) T2P 2N9
Téléc. : (403) 292-6238



La SCHL respecte les principes d'équité en matière d'emploi.

Tu as 17 à 21 ans?
Tu as le goût des défis et de l'aventure?

Katimavik



Un programme unique de formation qui te permettra d'acquérir des expériences de travail, de découvrir le Canada, d'apprendre l'autre langue officielle et de développer des habiletés en leadership!

7 1/2 mois à vivre en groupe et à travailler bénévolement dans trois régions du Canada.

Katimavik paie le transport, la nourriture, l'hébergement. Tu recevras 3 $ / jour d'argent de poche et 1 000 $ à la fin du programme.

Il y a de la place pour toi!

Téléphone-nous, sans frais, au **1-888-525-1503** ou faxe-nous ton nom et ton adresse au **1-514-525-1953**. On t'enverra de l'information et le formulaire d'inscription.

Début des programmes:
21 août 1996 et 25 septembre 1996

Un projet de
Service jeunesse Canada

Katimavik, 2065 Parthenais, bureau 405

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de feue JULIENNE GOBIN, de la ville de Winnipeg, au Manitoba, retraitée.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés au 247, boulevard Provencher, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0G6, le ou avant le 1er jour de juillet 1996.

Fait à Winnipeg, au Manitoba, ce 15e jour de mai 1996.

TEFFAINE LABOSSIÈRE
Procureurs de la succession

La Paroisse du Précieux-Sang

est à la recherche d'un.e

ANIMATEUR/ANIMATRICE DE PASTORALE

qui, avec le prêtre et les autres membres du personnel, collaborerait aux différents ministères de la Paroisse. Une expérience en pastorale paroissiale et une formation en théologie, en pastorale ou en catéchèse seraient des avantages.

Emploi à temps plein; rémunération à négocier.

Poser sa candidature en envoyant un curriculum vitae **avant le 31 mai 1996** à:

M. l'abbé Marcel Chaput
Paroisse du Précieux-Sang
200, rue Kenny
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 2E4



Jean-Guy Talbot, c.g.a.

TALBOT & ASSOCIÉS ASSOCIATES

Comptable général licencié/Certified General Accoutant

Une firme qui reconnaît l'importance de prendre le temps avec chaque client, individuellement.

102, promenade Houde St-Norbert (Manitoba) R3V 1C5 (204) 269-7460	C.P. 391 Notre-Dame-de-Lourdes (Manitoba) R0G 1M0 (204) 248-2557

Encouragez nos annonceurs

Ici et ailleurs

Finie la grève

Winnipeg - Plus de 3 000 préposés aux soins à domicile membres du syndicat des employés du gouvernement du Manitoba (MGEU) en grève depuis cinq semaines ont accepté à 87 % les offres patronales, le 17 mai.

Le président du syndicat, Peter Olfert, indique que le gouvernement a répondu à 95 % des demandes syndicales. L'entente protège le salaire et les emplois des préposés aux soins à domicile pendant deux ans.

Par ailleurs, la Province conserve son intention de privatiser 20 % des soins à domicile à Winnipeg, une diminution de 5 % par rapport aux prévisions d'avant grève.

Protéger la vie privée

Winnipeg - Le droit d'accès à l'information et le droit à la vie privée sont-elles deux notions conflictuelles? C'est la question que se posent le ministre de la Culture, du Patrimoine et de la Citoyenneté et le ministre de la Santé du Manitoba.

En effet, les ministres Gilleshammer et McCrae amorcent une série de consultations qui mèneront à l'élaboration d'une loi garantissant entre autres la sécurité des renseignements médicaux personnels. La loi traitera aussi de l'impact de la technologie dans l'accès à l'information.

La nouvelle loi remplacera la Loi sur la liberté d'accès à l'information, entrée en vigueur en 1988. On peut se procurer un document de travail à l'Immeuble des Archives provinciales situé au 200, rue Vaughan à Winnipeg.

ÉCONOMIE

Les botanistes sont au rendez-vous

Il ne manque que le beau temps!

Ida Appleman ne s'en fait pas avec le temps. L'été, croit-elle, arrivera bien à son heure. Et alors les clients se précipiteront comme chaque année vers son commerce, Arbo Flora, pour choisir les fleurs annuelles et vivaces qui décoreront leur jardin.

«On a ouvert une semaine plus tard que d'habitude, dit-elle. Les gens n'ont pas encore envie d'aller travailler dans le jardin.» Et rien ne sert de planter trop tôt s'il risque encore de geler. Mais une fois que l'été aura définitivement chassé le printemps, Ida Appleman s'attend à voir la clientèle affluer vers ses géraniums, ses bégonias, ses pensées et ses nombreuses espèces de vivaces.

Arbo Flora possède ses propres serres. «Nous ne vendons que les fleurs que nous faisons pousser nous-mêmes. Nous sommes reconnus pour la qualité de nos géraniums. Nous les faisons pousser pour qu'ils aient plusieurs boutures et puissent donner beaucoup de fleurs.»

Des fleurs, annuelles ou vivaces, il y en a des centaines de variétés. Impatiens, marigold, pétunias, bégonias sont présentées en pots prêts à transplanter, ou encore en pots suspendus dans un déploiement de couleurs et d'odeurs réjouissantes. Ida Appleman souligne des espèces nouvelles et populaires, comme une jolie marguerite blanche au centre bleu, toute délicate au bout de sa tige (c'est une osteospermum ecklonis "sparkler"). «On sème aussi des plants de tomates et d'autres légumes pour des gens qui font leur jardin, et on a des herbes, comme du thym, de la marjolaine, de l'origan.» Les amateurs de framboises, de fraises ou de rhubarbe peuvent aussi se procurer des plants.

Arbo Flora, c'est aussi l'affaire des trois garçons d'Ida et Francis Appleman, Raymond, Robert et Roger, qui prennent la relève de leurs parents dans le commerce. «Ils le font parce qu'ils aiment ça, explique leur mère. Ils ont étudié la botanique, l'horticulture et la gestion. Ils sont très complémentaires et ils ont toutes sortes de plans pour l'avenir. Pour nous, les parents, c'est très plaisant d'avoir une relève comme celle-là.»

L'entreprise est d'ailleurs en plein changement et la famille prévoit ouvrir une boutique dans la partie de la maison qui fait présentement office d'entrepôt. «Comme ça, les gens pourront venir toute l'année, lance Ida Appleman. Notre commerce n'est pas le plus gros du genre, mais nous avons l'avantage d'être les seuls à l'intérieur du périmètre. Nous privilégions le service à la clientèle. Nous recevons toute la journée des appels de gens qui veulent des conseils pour leur jardin!»

Prêts pour les clients!

Au Jardin Saint-Léon, les propriétaires Lise Mulaire et Denis Rémillard sont prêts. «La saison est en retard, mais on s'attend à voir les gens affluer à partir du 24 mai», explique Lise Mulaire.

Un début de saison lent, ce n'est pas l'idéal dans une entreprise saisonnière comme celle-ci. Mais le couple ne s'inquiète pas. «Ce que ça change, précise Lise Mulaire, c'est que les clients vont tous arriver en même temps. La période des ventes sera plus intense. Mais on est prêts!»



Lise Mulaire et Denis Rémillard du Jardin Saint-Léon: pour tout savoir sur les vivaces.

«Les fleurs, c'est le tiers de notre chiffre d'affaires, lance Denis Rémillard, qui précise que les légumes seront aussi en retard cet été. «Les agriculteurs me disent qu'ils n'ont pas encore semé.»

Le commerce a du nouveau cette saison: les clients qui désirent obtenir des conseils sur les plantes vicaces pourront se référer à une spécialiste, Claire Bérubé, qui donnera des consultations d'une demi-heure ou d'une heure. On offre également la location de machinerie agricole, pour préparer le terrain. «Les gens peuvent louer l'équipement, ou on peut faire le travail pour eux», précise Denis Rémillard. Le Jardin Saint-Léon, qui achète ses plants auprès de certaines serres, vend 150 espèces de fleurs annuelles et encore plus de vivaces. «Juste des Saint-Joseph, on en compte 70 sortes!»

Mettez des fleurs sur le balcon!

Que planter? Des vivaces ou des annuelles? Supporteront-elles le vent, ont-elles besoin d'ombre? Quand fleuriront-elles? Vous ne savez plus où donner de la tête en planifiant l'aménagement de votre jardin ou de votre balcon? Chez Arbo Flora comme au Jardin Saint-Léon, on peut vous conseiller.

«Les Saint-Joseph et les géraniums sont toujours populaires, indique Lise Mulaire, parce que ce sont des fleurs qui supportent bien notre climat.» «C'est très "classy", lance pour sa part Ida Appleman, et ça va n'importe où.»

Mais on peut aussi choisir des impatiens de la Nouvelle-Guinée, des bégonias à l'orange flamboyant, et pourquoi pas des délicates alysses ou des gueules-de-loup? On vend d'ailleurs toutes sortes de pots de toutes tailles, qui iront aussi bien sur le plus minuscule des balcons que sur la plus vaste des terrasses.

«Il faut tenir compte de plusieurs éléments quand on choisit des plants, explique Denis Rémillard. La période de fleuraison des vivaces, la hauteur qu'atteindront les plantes à leur maturité ainsi que l'agencement des couleurs doivent être pris en considération.»

«Ce qui est intéressant dans les vicaces, lance pour sa part Ida Appleman, c'est qu'on peut les multiplier. Mais pour ça, il faut savoir comment faire et à quelle période de l'année on peut le faire. Certaines plantes se coupent par la racine. Parfois il faut faire la bouture tout de suite après la floraison, et d'autres fois il faut attendre l'automne.»

Plantez diverses espèces dans de grandes urnes décoratives, placez-les sur le balcon ou la terrasse, et vous aurez enjolivé votre propsiété en un clin d'œil. Et c'est pratique, puisqu'on peut déplacer les urnes si on veut protéger les fleurs contre le mauvais temps.

«Vous plantez un dracenia au milieu (une plante ayant de longues tiges), entouré de trois géraniums et de lobélias, qui sont de petites fleurs qui vont pendre, c'est très classique et ça ne coûte pas cher», suggère Lise Mulaire.

«J'ai des clients qui viennent en juin et qui reviennent tout l'été, lance Ida Appleman. Ils regardent leur jardin, voient un endroit ou planter une autre fleur, décident d'entreprendre une autre platebande... » Le jardinage est une passion qui dure tout l'été!

S. L.

Corvée de reboisement

Des arbres pour la Seine

Vous avez envie de chausser vos bottes de caoutchouc, d'enfiler vos gants de travail et de planter des arbres? Participez au reboisement annuel des berges de la Seine organisé entre autres par Sauvons notre Seine (SOS), et terminez la journée en douceur, par une fête communautaire.

C'est en tout cas l'invitation que lancent les organisateurs de cette corvée (1), prévue le 1er juin à partir de 10 h (et remise au lendemain à midi en cas de pluie) et qui servira à améliorer l'aspect des berges de la rivière Seine.

Les scouts, guides, employés et élèves des écoles de la région, ainsi que les membres des organismes communautaires sont invités à se rendre aux trois endroits où la plantation aura lieu: 1- à l'embouchure de la Rouge, au nord de la rue Taché, entre Notre-Dame et Dumoulin; 2- derrière le petit séminaire de la rue Laflèche, au sud du boulevard Provencher; et 3- au nord du chemin John Bruce.

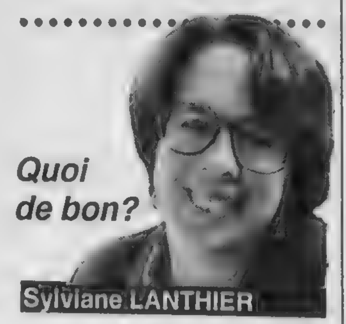
Les participants doivent amener leurs pelle, gants, bottes, dîner et s'habiller en fonction de la température. À 15 h, tous sont invités à une fête derrière le petit séminaire. Il y aura des jeux, une présentation théâtrale du groupe Green Kids, une marche militaire par le Régiment des Meurons, le Royal Winnipeg Rifles et le Princess Patricia's Light Infrantry.

Renseignements: Jean-Pierre Brunet, 233-0294.

S. L.

(1) SOS, le collège Vincent Massey, et le St-Boniface Riverbank Preservation Committee.

CULTUREL



Vous avez envie de vous émouvoir un peu, de pleurer peut-être, de vous interroger sur un mystère et de voir un film qui se termine bien? Allez voir Jane Eyre. Le film est fidèle au roman de Charlotte Brontë et si vous connaissez cette histoire, vous y trouverez les mêmes qualités et les mêmes défauts. Sorte d'ancêtre des romans à l'eau de rose, Jane Eyre les surpasse cependant par ses qualités d'écriture et par la description du personnage principal. Le mystère qui règne dans le château de M. Rochester est de ceux que tout lecteur ou spectateur veut percer. Mais le film, comme le roman, perd un peu de son intérêt vers la fin, comme si Charlotte Brontë n'avait plus su que faire de ce personnage et avait opter pour des solutions... trop romantiques?

Ceci dit, Jane Eyre demeure un livre à lire comme un film à voir. Charlotte Gainsbourg joue le rôle titre, aux côtés d'un William Hurt parfait dans le rôle de ce Rochester torturé.

Vous avez envie de vous émouvoir encore? Dead Man Walking est toujours à l'affiche à Winnipeg. Ce film racontant l'histoire vécue d'une religieuse qui entre en contact avec un détenu condamné à mort ne vous décevra pas. Et si le cœur vous en dit, vous pourrez par la suite parler pendant des heures de toutes les questions sociales qu'il pose, dont celle de la peine de mort. Susan Sarandon et Sean Penn y sont également parfaits.

Vous n'en pouvez plus de vous émouvoir? Lisez le recueil Bébé Blues, la version française de Baby Blues, cette bande dessinée qui paraît quotidiennement dans les journaux. Les aventures de ces parents autour de leur bébé sont plus vraies que nature! Le recueil est disponible à la Bibliothèque de Saint-Boniface.

Entretien avec Noëlla Muruvé

«J'ai souvent l'impression d'avoir rêvé mes tableaux»

Noëlla Muruvé est une véritable artiste, qui a toujours rêvé de peindre. La galerie du Centre culturel franco-manitobain (CCFM) expose présentement une trentaine de ses toiles et dessins, réunis sous le titre «Terra Incognitae et la mémoire d'être». Ses œuvres se démarquent par des couleurs douces et harmonieuses, illustrant la femme souvent nue, entourée d'objets, d'animaux, de plantes, qui semblent toujours avoir une valeur symbolique. La Liberté a rencontré cette peintre qui allie démarche spirituelle et recherche artistique.

La Liberté: *Madame Muruvé, tous vos tableaux créent une impression de paysages intérieurs. C'est important pour vous, la spiritualité?*

Noëlla Muruvé: Oui, très. Ces images que vous voyez, ce sont presque des visions. J'ai souvent l'impression d'avoir rêvé mes tableaux. Cela explique le titre de l'exposition, d'ailleurs: les «terres inconnues», ce sont ces paysages intérieurs que j'explore, et la «mémoire d'être», ce n'est pas seulement ma mémoire personnelle, mais la mémoire collective. Je crois à la mémoire des existences passées.

Qu'est-ce qui est arrivé en premier, la démarche spirituelle ou le goût de l'art?

Je dirais que mon cheminement spirituel s'est fait parallèlement à mon développement artistique. Mon côté spirituel vient de mes lectures et de ma démarche personnelle depuis des années, au-delà des différentes cultures auxquelles j'appartiens. Mais avec l'art, c'est plus facile d'atteindre un niveau spirituel.



L'exposition «Terrae Incognitae et la mémoire d'être» de Noëlla Muruvé est en montre à la galerie du CCFM jusqu'au 9 juin.

Vous mentionnez votre appartenance à différentes cultures. Parlez-moi de vos origines?

Je suis née en Turquie, un 25 décembre. Mon père était Arménien et ma mère, Libanaise d'origine, mais de nationalité française. Aussi j'ai fait le lycée français à Beyrouth, au Liban. J'avais 20 ans quand je suis arrivée au Canada, pour me marier à Montréal, en 1962. Et puis mon mari a été muté à Winnipeg. J'ai donc passé la plus grande partie de ma vie ici.

Vous parlez donc plusieurs langues?

Je parle français le plus souvent, à la maison, et parfois l'anglais, mais je parle aussi l'espagnol et le turc. Je comprends également l'arabe. J'ai beaucoup voyagé, et j'adore pouvoir communiquer avec des gens de partout.

Et dans tout ça, votre développement artistique, ça c'est passé comment?

J'ai toujours aimé l'art, sous toutes ses formes, et j'ai toujours voulu peindre. Mais je viens d'un milieu où ce n'était pas convenable qu'une femme se dirige vers les arts, que ce soit la danse, le théâtre ou les beaux-arts. Quand même, mon père m'a permis de prendre des leçons privées, avec un tuteur, pour ma culture personnelle en quelque sorte, puisque je devais, comme toute bonne jeune fille, me marier.

Et puis il y a eu des enfants?

Oui, trois fils, que j'ai élevés. Puis, vers les années 70, j'ai finalement décidé de faire ce que j'aimais: les beaux-arts. J'ai obtenu mon baccalauréat en 1983. Et je n'ai pas cessé de peindre depuis.

Vous aimez passionnément la peinture, mais vous aimez beaucoup les contacts avec les gens, n'est-ce-pas?

Énormément. Je suis clairement extravertie! J'adore être en contact avec les autres; c'est ce qui me plaît dans une exposition, cet échange entre les esprits, connaître les impressions des gens, échanger des idées, qui m'inspireront d'autres peintures ou dessins. Mon inspiration ne vient pas seulement de moi, mais des autres aussi. J'aime l'échange entre le public, mes œuvres et moi.

La femme, que vous représentez souvent nue, semble omniprésente dans votre œuvre. Il s'agit d'un de vos thèmes principaux?

Oui. D'abord, il faut vous dire que je suis bien contente d'être une femme. Je veux donner l'image d'une femme forte et libre, capable d'exprimer ses émotions, riche dans sa tête tout en étant féminine. C'est très important pour moi.

En terminant, Noëlla Muruvé, quels sont vos projets dans un proche avenir?

D'abord me reposer! J'ai mis deux ans à préparer cette exposition, et c'est assez épuisant. Mais il y a toujours de nouvelles idées, des images qui me traversent la tête, et qui me donnent le goût de recommencer. Je ne pense pas que je pourrais jamais m'arrêter, ni d'évoluer, ni de peindre.

Propos recueillis par:
Lucie-Madeleine DELISLE

Les Rendez-Vous

MUSIQUE

❖ Au Foyer du Centre culturel franco-manitobain (340, Provencher): ***Pauline Durand*** le 24 mai; ***Ron Paley*** au Mârdi Jazz le 28 mai; ***Minute-Moumoutte*** (variété funk) les 30 et 31 mai. Entrée gratuite. Info: 233-8972.

❖ L'école Sisler (1360, Redwood) présente la comédie musicale ***Crazy For You*** de Gershwin, les 28, 29 et 30 mai. Info: 589-8321.

❖ Au Centre culturel franco-manitobain le 2 juin à 19 h 30: ***Messiah Jam***, une soirée de rock chrétien. Parmi les musiciens: Stéphane Dandeneau et Daniel Roy. Billets (6 $): à la porte ou à l'avance au 934-6142.

❖ La Société de guitare classique présente le guitariste de renommée ***David Gamble***. Il sera accompagné de la chanteuse ***Brenda Bakos***. Le 1er juin à 20 h à Crossways (angle Broadway et Furby). Billets: 10 $ (à la porte).

EXPOSITIONS

❖ À la galerie de l'Alliance française (934, Corydon): ***Cayouche en France***, dessins de Réal Bérard. Jusqu'au 15 juin.

❖ Au musée de l'Homme et de la Nature: ***Bellies in Search of Bread***, une exposition sur la culture croate au Manitoba.

❖ À la galerie Medea (132, Osborne): les peintures de ***Wendy Kroeker***, jusqu'au 25 mai.

❖ À la galerie Floating (218-100, Arthur): l'exposition photographique ***Persistent Documents***. Jusqu'au 15 juin.

❖ Parmi les expositions du Musée des beaux-arts: ***Stored Secrets: the Sequel, the Vault on View***; et l'exposition photographique ***André Kertész: A Lifetime of Perception***.

THÉÂTRE

❖ À l'affiche du Cercle Molière: ***Le Faucon*** de Marie Laberge. Du 22 mai au 1er juin (relâche les 26 et 27 mai). Info: 233-8053 ou 233-8972.

❖ La troupe du Celebrations Dinner Theatre (1808, av. Wellington) présente une comédie musicale intitulée ***Impossible Mission***, jusqu'au 8 juin. Info: 982-8282.

EN FAMILLE

❖ Le Centre Fort Whyte (1961, McCreary) propose le ***coin des découvertes*** à 13 h et une ***randonnée guidée*** à 14 h le 25 mai; et une ***journée consacrée aux oisons*** le 26 mai. Info: 989-8355.

❖ Les Forces armées canadiennes présentent leur ***spectacle aérien*** les 8 et 9 juin à l'aéroport de Winnipeg. Les portes ouvrent à 9 h; le spectacle commence à 13 h. Info: 257-8400.

❖ L'église chrétienne Le Rocher propose un camp d'été francophone pour les 8 à 12 ans, ***La grande fuite***. Du 21 au 23 juin au parc Whiteshell. Info: 257-1123.

CINÉMA

❖ À la Cinémathèque de Winnipeg (100, Arthur): ***La haine*** de Mathieu Kassovitz jusqu'au 26 mai; ***Werner Herzog, Realms of Madness*** du 27 au 29 mai. Info: 942-2776.

Sélection recueillie par Karine BEAUDETTE

Centre Youville

Une fête les 24 et 25 mai

Le Centre Youville organise une fête communautaire, qui aura lieu à sa succursale du centre commercial Dominion (rue Marion) le 24 mai de 15 h à 19 h, et à sa succursale du Carré Saint-Vital (rue Dakota) le 25 mai de 10 h à 16 h.

Les résidents de Saint-Boniface et Saint-Vital sont invités à rencontrer les infirmières, les conseillères, les diététistes et les nutritionnistes des deux centres. Il y aura également des jeux pour les enfants, des activités pour les adultes et des kiosques d'organismes de santé communautaire. On y parlera surtout de prévention en santé.

S. L.

Dès le 31 mai

Conférence annuelle d'Al-anon

La conférence annuelle de la fraternité Al-Anon/Aleteen aura lieu à l'hôtel Airline, au 1740, avenue Ellice, les 31 mai, 1er et 2 juin.

Al-Anon est un organisme présent partout dans le monde pour venir en aide à ceux et celles qui vivent dans l'entourage de personnes souffrant d'alcoolisme. La conférence annuelle permet entre autres d'entendre des témoignages de personnes qui ont réussi à retrouver une meilleure qualité de vie, que l'alcoolique de leur entourage boive encore ou non.

L'inscription à la conférence coûte 18 $ pour les trois jours, ou 10 $ pour une journée. Il existe aussi à Saint-Boniface un groupe francophone d'Al-Anon/Alateen. Renseignements: 943-6051.

S. L.

LETTRE

La Liberté publie toutes les lettres qui lui sont adressées à condition que leur contenu ne soit pas diffamatoire et qu'elles soient signées.

De Québec, au Ballet royal et à Montréal

Richard Dagenais, danseur par hasard

Qui dit que les cours du soir ne mènent à rien? Richard Dagenais s'est rendu jusqu'à Paris! Non, pas Paris la capitale française, mais le comte Paris, fiancé de Juliette dans la récente présentation de Roméo et Juliette par le Ballet royal de Winnipeg (BRW).

«L'émission de télévision Fame était à la mode au début des années 1980. Et puis j'avais bien aimé le film Flashdance. Le monde de la danse m'impressionnait. Mais je n'aurais jamais pensé devenir danseur», indique Richard Dagenais, qui quittera à la mi-juin le BRW avec lequel il a dansé pendant huit ans. (1)

Arrivé à Winnipeg à l'âge de 19 ans, le natif de Québec entame un bac en éducation au Collège universitaire de Saint-Boniface. Question de se changer les idées, il s'inscrit à des cours du soir de ballet et de ballet-jazz.

«Mon professeur de danse m'a demandé si je voulais auditionner pour l'école de ballet qui avait grandement besoin de gars à l'époque, explique Richard Dagenais. Alors j'ai posé ma candidature pour le camp d'été. J'étais déjà un sportif mais je me suis rendu compte que je n'étais pas flexible. Je me souviens que mon professeur nous a dit: "Si vous saviez toutes les difficultés que vous allez traverser dans votre formation, vous ne resteriez pas ici". Il avait raison. Je n'avais aucune idée de ce que c'était que la danse.»



photo: Anie Cloutier

«Je n'aurais jamais pensé devenir danseur», indique Richard Dagenais.

Richard Dagenais avoue que se lancer dans cette carrière à 20 ans était quelque peu inusité, mais explique-t-il, «pour les gars c'est plus facile parce qu'on n'a pas à faire de pointes».

Parti à l'aveuglette, Richard Dagenais découvre un monde jusqu'alors inconnu. «Je ne savais pas à quoi m'attendre et je n'avais donc aucun préjugé. Chaque jour il y avait du nouveau. J'ai découvert que la danse, ce n'était pas un passe-temps, mais une façon de vivre! Il faut prendre soin de son alimentation et de son corps. Moi qui aimais pratiquer plusieurs sports, j'ai dû arrêter pour ne pas risquer de blessures», fait-il remarquer.

Après quatre ans à l'école du BRW, Richard Dagenais grimpe lentement les échelons de la compagnie. D'apprentis, il devient corps de ballet. «L'avantage d'être dans une petite compagnie de 27 danseurs est que même en étant corps de ballet, je ne suis pas limité à des petits rôles.» Parmi ses plus importants: Paris dans Roméo et Juliette, le chef des cowboys dans Rodéo d'Agnes de Mille et le rôle principal dans Nuages de Jiri kylian. Il a également participé aux productions de Casse-Noisette, Giselle et Le Lac des cygnes.

Son passage favori: le Pas de Deux dans Nuages sur la musique de Debussi, qu'il a dansé devant parents et amis lors de la récente tournée du BRW à Montréal. «C'est d'une sensibilité incroyable, mais très difficile», fait-il remarquer.

Le ballet, indique-t-il, lui a ouvert les yeux. «J'ai pu découvrir le Canada d'un océan à l'autre, j'ai forgé des amitiés avec les danseurs de la compagnie et j'ai découvert à Saint-Boniface une communauté francophone fière de sa langue.» C'est également au BRW que Richard Dagenais a rencontré sa fiancée.

Le couple doit s'établir à Montréal où Richard Dagenais étudiera en administration de l'art à l'Université Concordia. Ce cours, espère-t-il, devrait lui permettre de travailler pour le Canadian Actors Equity Association, un regroupement syndical basé à Toronto.

«Les danseurs au Canada ont beaucoup de chemin à faire. Nous sommes des athlètes, mais nous avons aussi une dimension artistique. Les conditions de travail ne sont pas proportionnelles aux salaires. Même si on ne peut pas parler d'un salaire de crève-faim (un apprentis récolte environ 220 $ par semaine), c'est pas énorme!» Un danseur étoile, continue-t-il, ira chercher environ 50 000 $ «s'il a de la chance».

Richard Dagenais veut faire sa part pour le milieu de la danse, qui l'a si bien servi au cours des ans. De la profession d'enseignant, il est passé à celle de danseur et voilà qu'il redevient éducateur. «Il faut éduquer le public pour qu'il apprécie les trésors qui se présentent à lui.» On ne pouvait rêver d'un meilleur porte-parole!

Anie CLOUTIER

(1) Son dernier spectacle avec la compagnie a eu lieu le 19 mai. Il doit participer à la production de Don Quixote pour le 25e anniversaire de l'école de danse du BRW. La représentation est prévue pour le 28 mai à la salle du Centenaire.

Télé-horaire de la semaine du 27 mai au 2 juin 1996

SRC Télévision Manitoba

Du lundi au vendredi de 5 h 00 à 15 h 30

- 6h05 Doug
- 6h30 Bon matin
- 9h00 Les chatouilles du matin
- 9h01 Pacha et les chats
- 9h15 Iris le gentil professeur
- 9h30 Tao Tao
- 10h00 Alice au pays des merveilles
- 10h30 Olives et papayes
- 11h00 Christiane Charette en direct
- 12h00 Le midi
- 12h30 Louvain à la carte
- 13h30 Les p'tits bonheurs de Clémence
- 14h30 Les contes d'Avonlea (lundi), Anne... la maison aux pignons verts (mardi), Louis Mességnier, maître d'école (mercredi), La Bel'Anglaise (jeudi et vendredi)
- 15h30 Madame est servie

Lundi

- 16h00 Sous le signe des mousquetaires
- 16h30 Bêtes pas bêtes+
- 17h00 Watatatow
- 17h30 Que le meilleur gagne
- 18h00 Manitoba ce soir
- 18h30 La soirée du hockey Molson
- 21h00 Le téléjournal
- 21h25 Le point
- 22h00 Manitoba ce soir
- 22h30 Les nouvelles du sport
- 23h05 Jardin d'aujourd'hui
- 23h35 La politique
- 0h00 En toute liberté
- 0h15 Fin des émissions

Mardi

- 16h00 Sous le signe des mousquetaires
- 16h30 L'Odyssée fantastique
- 17h00 Watatatow
- 17h30 Que le meilleur gagne
- 18h00 Manitoba ce soir
- 18h30 La facture
- ➤19h00 Les grands films: **Une affaire personnelle.** *É.-U. 1992. Drame. L'histoire d'une jeune femme, Sherri Chessen Finkbine, qui a choisi d'aller jusqu'au bout pour obtenir le droit de se faire avorter.*
- 21h00 Le téléjournal
- 21h25 Le point
- 22h00 Manitoba ce soir
- 22h30 Les nouvelles du sport
- 23h05 Country centre-ville
- 23h35 Découverte
- 0h20 Branché
- 0h50 Fin des émissions

Mercredi

- 16h00 Sous le signe des mousquetaires
- 16h30 L'Infernale machine du Dr V
- 17h00 Watatatow
- 17h30 Que le meilleur gagne
- 18h00 Manitoba ce soir
- 18h30 Moi et l'autre...
- ➤19h00 Les grands films: **Tirelires, combines et cie.** *Can. 1992. Comédie. Un adolescent débrouillard met sur pied avec son ami une petite entreprise d'entretien domestique et fait le dur apprentissage du monde des affaires.*
- 21h00 Le téléjournal
- 21h25 Le point
- 22h00 Manitoba ce soir
- 22h30 Les nouvelles du sport
- 23h00 L'aventure

Jeudi

- 16h00 Sous le signe des mousquetaires
- 16h30 Mission top secret
- 17h00 Watatatow
- 17h30 Que le meilleur gagne
- 18h00 Manitoba ce soir
- 18h30 La soirée du hockey Molson
- 21h00 Le téléjournal
- 21h25 Le point
- 22h00 Manitoba ce soir
- 22h30 Les nouvelles du sport
- 23h00 La météo
- 23h05 Simplement la vie
- ➤23h35 Cinéma: **À deux minutes près.** *Fr. 1989. Comédie. Persuadée qu'un inconnu rencontré à la gare lui est envoyé par le destin, une femme cherche à le revoir. Celui-ci, se fiant aux dires d'une astrologue, lui propose quelques rendez-vous.*
- 1h40 Fin des émissions

Vendredi

- 16h00 Sous le signe des mousquetaires
- 16h30 Les débrouillards
- 17h00 Fais-moi peur!
- 17h30 Que le meilleur gagne
- 18h00 Manitoba ce soir
- 18h30 Vidéo clips
- ➤19h00 Les grands films: **Les croqueurs de lotus.** *Can. 1993. Comédie dramatique. En 1964, sur une petite île située au large de Vancouver, la vie d'un directeur d'école et de sa famille est perturbée par la venue d'une jeune institutrice résolument moderne.*
- 21h00 Le téléjournal
- 21h25 Le point médias
- 22h00 Manitoba ce soir
- 22h30 Les nouvelles du sport
- 23h05 Scènes de la vie culturelle
- ➤24h00 Cinéma: **Une étoile est née.** *É.-U. 1976. Drame musical. John Norman Howard, une grande vedette de la musique rock, découvre dans une petite boîte une jeune chanteuse, Esther Hoffman. Grâce à l'aide de Howard, celle-ci devient très populaire et peu après épouse son protecteur.*
- 2h20 Fin des émissions

Samedi

- 7h00 Les aventures de Bouli
- 7h30 Le monde irrésistible de Richard Scarry
- 8h00 Les oursons volants
- 8h25 Aladdin
- 8h45 La bande à Ovide
- 9h00 Looping
- 9h30 La bande à Dingo
- 9h50 La bande à Picsou
- 10h10 Tiny Toons
- 10h30 Où est Charlie?
- 11h00 Génies en herbe
- 11h30 Par lui-même
- 12h00 L'univers des sports
- 14h00 Montagne
- 14h30 Chapeau melon et bottes de cuir
- 15h30 Perfecto
- 16h00 Jardin d'aujourd'hui
- 16h30 Branché
- 17h00 Le téléjournal
- 17h20 Raison passion
- 18h00 Olympica
- 18h30 La soirée du hockey Molson
- 21h00 Le téléjournal
- 21h20 Les nouvelles du sport
- 21h52 L'accent francophone
- ➤22h50 Télé-sélection: **Les aventures du baron de Munchausen.** *Brit. 1988. Comédie fantastique. Le baron de Munchausen entend prouver que ses exploits sont autrement plus palpitants que ceux qu'on lui prête dans une pièce de théâtre et décide de rassembler ses compagons de jeunesse pour combattre les Turcs qui assiègent la ville.*
- 0h50 Fin des émissions

Dimanche

- 7h30 Alice au pays des merveilles
- 8h00 Les nouvelles aventures de Winnie l'ourson
- 8h30 Les oursons volants
- 9h00 La bande à Ovide
- 9h30 Les débrouillards
- 10h00 Le jour du Seigneur
- 11h00 Point de presse
- 11h30 Fukuoka
- 12h00 La semaine verte
- 13h00 Second regard
- 13h30 En toute liberté
- 14h00 Quand le feu s'embrase
- 15h30 Pianoforte
- 16h00 Le siècle du peuple
- 17h00 Les grands prix Molson Dry de Formule 1
- 18h00 Le téléjournal
- 18h15 Découverte
- 19h00 Juste pour rire
- 20h00 Les beaux dimanches: **La beauté des femmes.** *Un couple de designers de mode voit son bonheur ébranlé par un contrat alléchant offert à un seul d'entre eux.*
- 21h35 Les beaux dimanches: **Chantal Juillet à Saratoga.** *Reportage sur la violoniste et directrice du Festival de musique de chambre.*
- 22h10 Le téléjournal
- 22h30 Le point
- 22h55 Les nouvelles du sport
- ➤23h25 Ciné-club: **Le décalogue: Tu n'adoreras qu'un seul dieu.** *Pol. 1988. Illustration des dix commandements sous forme de drame psychologique. Un homme peu porté sur le spirituel offre à son fils des patins pour Noël. Ensemble, ils calculent sur l'ordinateur l'épaisseur de la glace du lac. Celui-ci semble assez solide pour supporter leur poids. Pourtant... (1er de 10)*
- 1h10 Fin des émissions

TVA

Du lundi au vendredi de 5 h 00 à 15 h 00

- 5h00 Salut, bonjour!
- 8h00 Bla bla bla
- 9h00 Top modèles
- 9h30 Aimer
- 10h00 Bon appétit
- 10h30 La vie à Montréal
- 10h45 Première ligne
- 12h30 Les feux de l'amour
- 13h30 Des jours et des vies
- 14h30 Bibi et Geneviève
- 15h00 Claire Lamarche

Lundi

- 16h00 Mongrain
- 17h00 Le TVA, édition 18 heures
- 17h30 Piment fort
- 18h00 Chasse aux trésors
- 18h30 Rira bien
- 19h00 Alerte à Malibu
- 20h00 Maria des eaux-vives
- 21h00 Le TVA, édition réseau
- 21h30 Cha ba da
- 22h30 TVA sports
- 22h57 Astro Jojo
- [illegible] Infopublicités
- 1h27 Fermeture

Mardi

- 16h00 Mongrain
- 17h00 Le TVA, édition 18 heures
- 17h30 Piment fort
- 18h00 Chambres en ville
- 18h30 Fleurs et jardins
- 19h00 Place Melrose
- 20h00 Le match de la vie
- 21h00 Le TVA, édition réseau
- 21h30 Cha ba da
- 22h30 TVA sports
- [illegible] Astro Jojo
- [illegible] Infopublicités
- 1h27 Fermeture

Mercredi

- 16h00 Mongrain
- 17h00 Le TVA, édition 18 heures
- 17h30 Piment fort
- 18h00 La poule aux œufs d'or
- 18h30 Je te salue Marie
- 19h00 Le choix d'une nation
- 20h00 Sirènes
- [illegible] Le TVA, édition réseau
- [illegible] Cha ba da
- 22h30 TVA sports
- 23h01 Astro Jojo
- 23h31 Vision mondiale
- 0h31 Infopublicités
- 2h31 Fermeture

Jeudi

- 16h00 Mongrain
- 17h00 Le TVA, édition 18 heures
- 17h30 Piment fort
- 18h00 Beverly Hills 90210
- 19h00 Qui vive!
- 19h30 Les ailes de la mode
- 20h00 Claire Lamarche
- 21h00 Le TVA, édition réseau
- 21h30 Cha ba da
- 22h30 TVA sports
- 22h57 Interactif
- 23h27 Infopublicités
- 1h27 Fermeture

Vendredi

- 16h00 Mongrain
- 17h00 Le TVA, édition 18 heures
- 17h30 Piment fort
- 18h00 J.E.
- ➤19h00 Ciné-Columbo: **Grandes manœuvres et petits soldats.** *Am. 1989. Drame policier. Un détective malin soupçonne un colonel à la retraite d'avoir supprimé un vieux camarade.*
- 21h00 Le TVA, édition réseau
- 21h30 Cha ba da
- 22h30 TVA sports
- 23h05 Lise Watier et compagnie
- 23h32 Astro Jojo
- 0h02 Infopublicités
- 2h02 Fermeture

Samedi

- 5h30 Salut, bonjour!
- 8h00 L'arche de Noé
- 8h30 Les ailes de la mode
- 9h00 Bibi et Geneviève
- 9h30 Libre-échange
- 9h45 Vos élus
- 10h00 Tournoi de quilles en équipe
- 11h00 Infopublicités
- ➤11h30 Ciné-maximum: **Les princes de la gachette.** *Am. 1988. Western. Après s'être fait justice en exécutant les meurtriers de leur bienfaiteur, de jeunes cow-boys sont poursuivis par les hommes de main d'un entrepreneur véreux.*
- ➤13h30 Ciné-maximum: **Série noire pour une nuit blanche.** *Am. 1985. Drame policier. Un ingénieur se retrouve mêlé malgré lui à une affaire de contrebande d'émeraudes.*
- 15h30 Vidéo rock détente
- 16h00 Interactif
- 16h30 Fleurs et jardins
- 17h00 Le TVA, édition 18 heures
- ➤17h30 Ciné-extra: **L'homme des étoiles.** *Am. 1984. Science-fiction. Naufragé sur terre, un extra-terrestre prend les traits d'un homme et tente de rejoindre les siens avec l'aide d'une jeune femme.*
- 20h00 Téléthon «Opération enfant soleil»
- 22h00 Le TVA, édition réseau
- 22h17 Retour au téléthon «Opération enfant soleil», qui se poursuit jusqu'à 20 h le dimanche 2 juin.

Dimanche

- Téléthon «Opération enfant soleil»
- 17h00 Le TVA, édition 18 heures
- 17h05 Retour au téléthon
- 20h00 Artisans d'une époque
- 21h00 Le TVA, édition réseau
- 21h18 L'événement
- 21h39 TVA sports
- 22h05 Indycar 1996 (Milwaukee)
- 0h05 Complètement marteau
- 0h35 Fermeture

SHOW CASE — Chaîne 39W/24E

Le jeudi 30 mai à 22 h

La Grande Illusion. *France 1937. Drame écrit et dirigé par Jean Renoir. Erich Van Stroheim et Jean Gabin sont les vedettes dans cette histoire au sujet de trois pilotes français capturés au cours de la Première Guerre mondiale, et de leur commandant allemand. En noir et blanc.*

Le vendredi 31 mai à 21 h

La Demoiselle sauvage. *France 1991. Réalisé par Léa Pool. Une jeune femme, Marianne, quitte son petit village et se réfugie dans les montages. Elle ne possède que deux choses: des marques à la suite d'une lutte, et un secret. Elle rencontre un ingénieur, Elysée, qui lui redonne la santé. Mais elle n'a pas fini de s'enfuir.*

Le vendredi 31 mai à 23 h

«Night and Day». *France 1991. Réalisé par Chantal Akerman. Pendant un été chaud à Paris, un homme et une femme se laissent emporter par la passion.*

TV5 La Télévision Internationale

Du lundi au vendredi de 5 h 00 à 15 h 30

- 6h30 Télématin
- 8h00 Paris lumières
- 8h30 Des chiffres et des lettres (lundi au jeudi), Génies en herbe (vendredi)
- 8h55 La météo des cinq continents
- 9h00 Ah! Quels titres (lundi), L'événement (mardi), Sous la couverture (mercredi), Viva (jeudi), Comment ça va? (vendredi)
- 9h30 Horizons francophones (mardi)
- 9h45 7 jours en Afrique (jeudi)
- 10h00 Faut pas rêver (lundi), Au nom de la loi (mardi), Temps présent (mercredi), Palimpseste (jeudi), Le combat pour les arbres (vendredi)
- 11h00 Bibi et ses amis
- 11h30 Le journal de France 3
- 12h00 Bouillon de culture (lundi), Kassav' Majestik (mardi), Bas les masques (mercredi), Ça se discute (jeudi), Envoyé spécial (vendredi)
- 13h10 7 sur 7 (lundi)
- 13h30 Tell quel (jeudi), Découverte (vendredi)
- [illegible] Noces de marbre (mardi)
- 14h00 Journal télévisé de TV5
- [illegible] La météo des cinq continents
- 14h30 Plaisir de lire (lundi), Regards d'Afrique (mardi), En toute liberté (mercredi), Espace francophone (jeudi), Faites vos gammes (vendredi)
- 15h00 La chance aux chansons (sauf jeudi)
- 15h30 Pyramide

Lundi

- 16h00 Journal télévisé suisse
- 16h30 Visions d'Amérique
- 16h45 Gourmandises
- 17h00 Des chiffres et des lettres
- 17h30 Studio Gabriel
- 18h00 Journal télévisé de FR2
- 18h30 Au nom de la loi
- 19h30 Bas les masques
- 21h30 Journal télévisé belge
- 21h55 La météo des cinq continents
- 22h00 Studio Gabriel
- 22h30 Visions d'Amérique
- 22h45 Le cercle de minuit
- 0h05 L'œil écoute
- 1h05 Ah! Quels titres
- 2h05 RFI

Mardi

- 16h00 Journal télévisé suisse
- 16h30 Visions d'Amérique
- 16h45 Gourmandises
- 17h00 Des chiffres et des lettres
- 17h30 Studio Gabriel
- 18h00 Journal télévisé de FR2
- 18h30 Temps présent
- 19h30 Ça se discute
- 21h00 Paris lumières
- 21h30 Journal télévisé belge
- 21h55 La météo des cinq continents
- 22h00 Studio Gabriel
- 22h30 Visions d'Amérique
- 22h45 Le cercle de minuit
- 0h05 Vendredi ou la vie sauvage
- 1h35 Tell quel
- 2h00 RFI

Mercredi

- 16h00 Journal télévisé suisse
- 16h30 Visions d'Amérique
- 16h45 Gourmandises
- 17h00 Des chiffres et des lettres
- 17h30 Studio Gabriel
- 18h00 Journal télévisé de FR2
- 18h30 Envoyé spécial
- 20h00 Dites-moi
- 21h00 Paris lumières
- 21h30 Journal télévisé belge
- 21h55 La météo des cinq continents
- 22h00 Studio Gabriel
- 22h30 Visions d'Amérique
- 22h45 Le cercle de minuit
- 0h05 Ça se discute
- 1h35 Magellan
- 2h00 RFI

Jeudi

- 16h00 Journal télévisé suisse
- 16h30 Visions d'Amérique
- 16h45 Gourmandises
- 17h00 Des chiffres et des lettres
- 17h30 Studio Gabriel
- 18h00 Journal télévisé de FR2
- 18h30 Le combat pour les arbres
- 19h30 Vendredi ou la vie sauvage
- 21h00 Paris lumières
- 21h30 Journal télévisé belge
- 21h55 La météo des cinq continents
- 22h00 Studio Gabriel
- 22h30 Visions d'Amérique
- 22h45 Le cercle de minuit
- 0h05 Bas les masques
- 2h00 RFI

Vendredi

- 16h00 Journal télévisé suisse
- 16h25 Revue de presse canadienne
- 16h30 Visions d'Amérique
- 16h45 Gourmandises
- 17h00 Fleurs et jardins
- 17h30 Studio Gabriel
- 18h00 Journal télévisé de FR2
- 18h30 Géopolis
- 19h30 Thalassa
- 20h30 Festival Le Franco
- 21h00 Paris lumières
- 21h30 Journal télévisé belge
- 21h55 Revue de presse canadienne
- 21h57 La météo des cinq continents
- 22h05 Studio Gabriel
- 22h35 Visions d'Amérique
- 22h50 Taratata
- 0h00 Ça colle et c'est piquant
- 0h45 Viva
- 1h30 Sidamag
- 1h45 RFI

Samedi

- 6h30 Découverte
- 7h00 Reflets
- 8h00 Y'a pas match
- 8h30 Montagne
- 8h55 La météo des cinq continents
- 9h00 Sport Africa
- 10h00 Faites vos gammes
- 11h00 Bibi et ses amis
- 11h30 Le journal de France 3
- 12h00 Génies en herbe
- 12h30 Découverte
- 13h00 Luna park
- 13h30 Festival Le Franco
- 14h00 Journal télévisé de TV5
- 14h25 La météo des cinq continents
- 14h30 Fleurs et jardins
- 15h00 Vins et fromages
- 15h30 30 millions d'amis
- 16h00 Journal télévisé suisse
- 16h30 Visions d'Amérique
- 16h45 Gourmandises
- 17h00 Thalassa
- 18h00 Journal télévisé de FR2
- 18h30 N'oubliez pas votre brosse à dents
- 20h30 On aura tout vu!
- 21h00 Bon week-end
- 21h30 Journal télévisé belge
- 21h55 La météo des cinq continents
- 22h00 Visions d'Amérique
- 22h15 Géopolis
- 23h00 Alice
- 23h45 Sidamag
- 00h00 Reflets
- 1h00 Y'a pas match
- 1h30 On aura tout vu!
- 1h55 RFI

Dimanche

- 6h30 Hexagone
- 6h45 Dites-moi tout
- 7h00 Sindbad
- 7h30 Tu vois ce que je veux dire
- 8h00 L'école des fans
- 8h55 La météo des cinq continents
- 9h00 30 millions d'amis
- 9h30 Vins et fromages
- 10h00 Musiques au cœur
- 11h00 Bibi et ses amis
- 11h30 Journal de France 3
- 12h00 Taratata
- 13h15 Correspondances
- 13h30 Évasion
- 14h00 Journal télévisé de TV5
- 14h25 La météo des cinq continents
- 14h30 Le monde est à vous
- 16h00 Journal télévisé suisse
- 16h30 Visions d'Amérique
- 16h45 Gourmandises
- 17h00 L'école des fans
- 18h00 Journal télévisé de FR2
- 18h30 Faut pas rêver
- 19h30 Bouillon de culture
- 20h40 7 sur 7
- 21h30 Journal télévisé belge
- 21h55 La météo des cinq continents
- 22h00 Visions d'Amérique
- 22h15 Savoir plus
- 23h15 N'oubliez pas votre brosse à dents
- 1h15 Bon week-end
- [illegible] Correspondances
- 2h00 RFI

RDI

Du lundi au vendredi de 4 h 30 à 19 h 00

- 4h30 Le monde ce matin
- 5h00 Marchés internationaux (lundi), Capital actions (mardi au vendredi)
- 5h30 Euronews
- 6h00 Bon matin
- 8h00 Le monde ce matin (lundi), [illegible]
- 8h30 [illegible]
- 9h00 [illegible]
- 9h30 Le point médias (lundi), Le point (mardi au vendredi)
- 10h00 L'Atlantique en direct
- 11h00 Euronews
- 11h30 Le Québec en direct
- 13h00 L'Ontario en direct
- 14h00 L'Ouest en direct
- 15h00 Le journal de France 2
- [illegible] [illegible]
- 16h00 [illegible]
- [illegible] [illegible]
- 17h30 [illegible]
- [illegible] [illegible]
- [illegible] [illegible]
- 19h00 Grands reportages

Lundi

- 20h00 Le téléjournal 1re édition
- 20h30 Maisonneuve à l'écoute
- 21h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et Ontario
- 22h00 L'édition québécoise
- 22h30 Nouvelles du sport
- 22h40 Édition de l'Ouest
- 23h00 Capital actions
- 23h30 Euronews
- [illegible] Info-Pacifique
- [illegible] Maisonneuve à l'écoute
- [illegible] L'édition québécoise
- 2h00 Info-Pacifique
- [illegible] Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et Ontario
- 3h00 L'édition québécoise
- 4h00 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et Ontario

Mardi

- 20h00 Le téléjournal 1re édition
- 20h30 Maisonneuve à l'écoute
- 21h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et Ontario
- 22h00 L'édition québécoise
- 22h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ouest
- 23h00 Capital actions
- 23h30 Euronews
- 0h00 Info-Pacifique
- 0h30 Maisonneuve à l'écoute
- 1h30 L'édition québécoise
- 2h00 Info-Pacifique
- 2h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et Ontario
- 3h00 L'édition québécoise
- 4h00 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et Ontario

Mercredi

- 20h00 Le téléjournal 1re édition
- 20h30 Maisonneuve à l'écoute
- 21h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et Ontario
- 22h00 L'édition québécoise
- 22h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ouest
- 23h00 Capital actions
- 23h30 Euronews
- [illegible] Info-Pacifique
- [illegible] Maisonneuve à l'écoute
- [illegible] L'édition québécoise
- 2h00 Info-Pacifique
- 2h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et Ontario
- 3h00 L'édition québécoise
- 4h00 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et Ontario

Jeudi

- 20h00 Le téléjournal 1re édition
- 20h30 Maisonneuve à l'écoute
- 21h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et Ontario
- 22h00 L'édition québécoise
- 22h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ouest
- 23h00 Capital actions
- 23h30 Euronews
- 0h00 Info-Pacifique
- 0h30 Maisonneuve à l'écoute
- 1h30 L'édition québécoise
- 2h00 Info-Pacifique
- 2h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et Ontario
- 3h00 L'édition québécoise
- 4h00 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et Ontario

Vendredi

- 20h00 Le téléjournal 1re édition
- 20h30 Scully RDI
- 21h00 Simplement, la vie!
- 21h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et Ontario
- 22h00 L'édition québécoise
- 22h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ouest
- 23h00 Capital actions
- 23h30 Euronews
- [illegible] Info-Pacifique
- 0h30 Scully RDI
- [illegible] Simplement, la vie!
- [illegible] L'édition québécoise
- [illegible] Info-Pacifique
- 2h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et Ontario
- 3h00 L'édition québécoise
- 4h00 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et Ontario

Samedi

- 4h30 Euronews
- 5h00 Bulletin de santé
- 5h30 Temps d'affaires
- 6h00 Montréal cette semaine
- 6h30 La facture
- 7h00 RDI week-end
- 7h30 Québec actualités
- 8h00 La semaine verte
- 9h00 Trajectoires
- 9h30 Montréal en spectacle
- 10h00 Griffe
- 10h30 Box office
- 11h00 RDI week-end
- 11h30 Bulletin des jeunes
- 12h00 Au travail!
- 12h30 Impact
- 13h00 Le point final
- 14h00 Montréal cette semaine
- 14h30 Branché
- 15h00 Le journal de France 2
- 15h30 Bulletin de santé
- 16h00 Aujourd'hui
- 16h30 Bulletin des jeunes
- 17h00 Box office
- 17h30 Montréal en spectacle
- 18h00 Le monde ce soir
- 18h30 Griffe
- 19h00 Grands reportages
- 20h00 Le téléjournal 1re édition
- 20h30 Scully rencontre
- 21h00 Enjeux
- 22h00 L'édition week-end
- 22h30 Branché
- 23h00 La course destination monde
- 0h00 Griffe
- 0h30 Montréal en spectacle
- 1h00 Impact
- 1h30 Québec actualités
- 2h00 Trajectoires
- 2h30 Bulletin des jeunes
- 3h00 La semaine verte
- 4h00 Temps d'affaires

Dimanche

- 4h30 Euronews
- 5h00 Au travail!
- 5h30 Trajectoires
- 6h00 Nations
- 6h30 Euronews
- 7h00 L'ombudsman
- 7h30 Second regard
- 8h00 L'accent francophone
- 8h30 Point de presse
- 9h00 Option éducation
- 10h00 Marchés internationaux
- 10h30 Rédacteurs en chef
- 11h00 RDI week-end
- 11h30 Bulletin des jeunes
- 12h00 Entrée des artistes
- 12h30 Espace libre
- 13h00 Horizons francophones
- 13h30 Panorama RDI
- 14h00 Enjeux
- 15h00 Le journal de France 2
- 15h30 Rédacteurs en chef
- 16h00 Aujourd'hui
- 16h30 Bulletin des jeunes
- 17h00 L'accent francophone
- 17h30 Marchés internationaux
- 18h00 Le monde ce soir
- 18h30 Griffe
- 19h00 Grands reportages
- 20h00 Le téléjournal 1re édition
- 20h30 Scully RDI
- 21h00 Entrée des artistes
- 21h30 Horizons francophones
- 22h00 L'édition week-end
- 22h30 Espace libre
- 23h00 Griffe
- 23h30 Euronews
- 0h00 L'accent francophone
- 0h30 Scully RDI
- 1h00 Panorama RDI
- 1h30 Impact
- 2h00 Nations
- 2h30 Bulletin des jeunes
- 3h00 Option éducation
- 4h00 Bulletin de santé



SPORT

Josée Morneau, une passionnée d'haltérophilie

Elle vaut son pesant d'or

Josée Morneau ne crie pas sur les toits qu'elle a remporté le championnat provincial de tir au poignet en 1995 et qu'elle s'est classée 2e en 1996. «Les gens veulent tous s'essayer», lance-t-elle dans un grand éclat de rire.

Malgré son succès, le tir au poignet n'est qu'un passe-temps pour Josée Morneau. «Ma véritable passion, c'est l'haltérophilie», indique la Québécoise de 22 ans, une des 20 femmes à pratiquer ce sport au Manitoba.

Josée Morneau était d'ailleurs de la délégation de six Manitobains aux Championnats nationaux d'haltérophilie qui se tenaient à Montréal les 18 et 19 mai. Elle a remporté l'or, catégorie femmes de plus de 83 kilos, levant 72,5 kg à l'arraché et 95 kg à l'épaulé-jeté, indique son entraîneur Miroslaw Korkowski. «Elle est encore jeune et commence à peine son entraînement, ajoute-t-il. Je crois qu'elle a les qualités pour aller bien plus loin.»



photo: Anie Cloutier

L'haltérophilie, c'est passionnant mais peu payant, indique Josée Morneau. Pour gagner sa vie au Manitoba, elle s'occupe des enfants d'une famille de Saint-Vital.

Josée Morneau a aussi remporté la première place dans sa catégorie aux Championnats canadiens de l'Ouest le 16 mars dernier, battant trois records à l'arraché avec 75 kg, à l'épaulé-jeté avec 90 et pour un total de poids de 165 kg.

Lors de sa première compétition internationale sur l'équipe canadienne en Louisianne, Josée Morneau a décroché la 2e place dans la catégorie des femmes de plus de 83 kilos.

C'est à traire les vaches sur la ferme paternelle au Québec que Josée Morneau s'est bâtit un corps d'athlète. «Tous les matins, je me levais à 4 h pour faire la tournée des vaches. Le soir, après l'école, je refaisais la tournée avec mon père et je me couchais à 8 h pour recommencer le lendemain, affirme-t-elle. La ferme, c'est toute ma vie. Vivre sur une ferme, ça fait des enfants débrouillards et travailleurs. Ça me manque beaucoup.»

Adolescente, Josée Morneau participe à de nombreuses compétitions de lancers du poids et du marteau. C'est là qu'elle fait la connaissance d'une jeune athlète manitobaine ayant appris le français dans une école d'immersion.

> *«J'ai essayé et j'ai eu la piqûre.»*

«J'avais envie de voir du pays. Quand elle m'a proposé de venir il y a deux ans, j'ai accepté de m'entraîner en athlétisme à l'Université du Manitoba. Je me suis dis que ça me donnerait l'occasion d'apprendre l'anglais, souligne-t-elle.

«Avant d'arriver au Manitoba, je croyais que tout se passerait en anglais et je ne pensais pas rester aussi longtemps. Mais depuis ce temps-là, j'ai découvert la communauté franco-manitobaine et le Collège universitaire de Saint-Boniface et je me sens chez moi ici.»

C'est un peu comme Obélix et la potion magique que Josée Morneau a découvert l'haltérophilie. «Un jour, mon amie m'a dit: "Pourquoi tu n'essaies pas de faire de l'haltérophilie? Ça t'aiderait à développer ta souplesse et ta force pour le lancer du poids." Alors, j'ai essayé et j'ai eu la piqûre, précise-t-elle dans un autre grand éclat de rire. J'aime l'haltérophilie parce que c'est un sport individuel, que tu pratiques à ton rythme et ou la seule personne que tu dois dépasser, c'est toi.»

À la veille d'une compétition, Josée Morneau dédie à son sport entre huit et 16 heures par semaine. Le succès en haltérophilie, explique-t-elle, dépend de trois choses: «ta force, ta souplesse et ta technique. Moi j'ai la force, il me reste à développer ma souplesse et ma technique.»

Petite mais costaude, Josée Morneau a-t-elle l'impression de pratiquer un sport de garçon manqué?. «Je n'ai jamais entendu de commentaires négatif contre les femmes qui font de l'haltérophilie. Et puis, le sport ne m'empêche pas de porter des robes et des boucles d'oreilles!»

Anie CLOUTIER

Nécrologies

Idalie Troisfontaines

Le vendredi 17 mai 1996, à la Villa Youville de Sainte-Anne, madame Idalie Troisfontaines est décédée à l'âge de 92 ans.

Elle est née à Mortier Liege en Belgique en 1903. Elle a immigré au Canada en 1948 avec sa famille.

Elle a été précédée de son mari Ernest-Thomas en 1979, sa fille Mariette en 1956 et son fils Jules en 1988.

Elle laisse dans le deuil deux fils: Ernest et son épouse Pierrette, et José et son épouse Adrienne; sa bru Simone; neuf petits-enfants et huit arrière-petits-enfants; ainsi que sa belle-sœur et son beau-frère à Saint-Claude.

Les prières ont été récitées à 13 h 30 le mercredi 22 mai, suivies de la messe de la Résurrection à 14 h à l'église catholique de Sainte-Anne, présidée par le père Edouard Bonin. L'enterrement a suivi dans le cimetière paroissial. Au lieu de fleurs, les personnes intéressées peuvent faire un don à l'organisme de charité de leur choix.

Sincères remerciements aux médecins de la clinique de Sainte-Anne et au personnel de la Villa Youville de Sainte-Anne.

La direction des funérailles a été confiée à la Chapelle funéraire Loewen de Steinbach, 1-204-326-1351.



Guy Hébert

Après une lutte courageuse contre une longue maladie, Guy Hébert est décédé le dimanche 12 mai 1996 au Foyer de Saint-Adolphe à l'âge de 64 ans.

Il laisse dans le deuil ses enfants Yoland, Marjolaine et Rachel (Daniel), et son épouse Thérèse. Ses frères et sœurs se souviendront aussi de lui: Denis (Hélène), Gilles (Jocelyne), Yolande (Gérard) Gosselin, Jeanne (Wilfrid) Gosselin, Carmelle (Gérald) Lafantaisie et Diane (Léo) Robert. Il a été précédé de ses parents Joseph et Rose-Alma, et de son frère Roger.

Tout au long de sa vie, Guy a ouvert grand la porte à ses amis comme à sa famille pour accueillir ceux qui avaient besoin d'hébergement et d'hospitalité. On se souviendra de lui surtout pour son amour de la chasse et des sports.

Le service funéraire a été célébré le mercredi 15 mai 1996 à la cathédrale Saint-Boniface, présidé par le père Rhéal Forest.

La famille aimerait remercier tous ceux et celles qui ont entouré notre père pendant ses derniers jours, et tous ceux et celles qui nous ont témoigné leur sympathie. Nous t'aimons, papa.

Prière à Notre-Dame-du-Cap

Pour obtenir une faveur spéciale

Ô douce Mère et puissante Reine, humblement prosternés à vos pieds, nous vous offrons les hommages de notre respect et de notre affection.

Le regard tourné vers votre béni Sanctuaire, objet évident de vos prédilections, nous nous adressons à vous avec une confiance toute filiale, assurés d'obtenir cette faveur... que nous vous demandons.

Daignez accorder à nos corps force et santé; à nos cœurs pureté et charité; à nos âmes lumière et sainteté.

Nous le savons, votre cœur est plein de miséricorde et de tendresse; bénissez-nous donc, ô bonne mère; guérissez nos malades, soulagez nos défunts, protégez nos familles, bénissez votre pèlerinage, bénissez notre Église, bénissez notre cher pays.

Notre-Dame-du-Cap, Reine du Très Saint Rosaire, faites que nous vous aimions de plus en plus ici-bas, pour vous aimer éternellement au ciel avec votre Divin Fils.

Ainsi soit-il.

Cum permissu superiorum.

L.E.J.P.

Le Jour du Seigneur: le dimanche 2 juin à 10 h à la SRC

Messe célébrée à la cathédrale Notre-Dame-de-l'Assomption de Moncton, par le père Arthur Bourgeois.

Chronique religieuse

Caché derrière le silence



Marie-Hélène DUVAL
Laïque

On a bien cru ne jamais revoir le printemps. Pourtant une certitude venue du fond des âges ne nous a pas permis d'en douter longtemps.

Il y a au fond de soi un lieu qui ne ment pas. Ce lieu où l'on trouve l'Espérance pourrait répondre à tant de questions. On ne s'y rend pas.

Quand le ciel est gris, et le temps maussade, on dit qu'il n'y a plus de soleil. Y croit-on vraiment? Mais non. Nous savons bien que le soleil est là et que ce sont les nuages qui s'interposent entre nous et lui, qui ne perd rien de sa brillance du seul fait qu'on ne le voit pas!

De même Dieu ne s'absente pas. Mais quand entre Lui et nous s'interposent les ennuis, nous ne discernons plus sa bienveillante présence et croyons qu'Il a fui. Y croit-on vraiment? Mais non. Nous savons bien dans le fond, que quelqu'un attend...

Pour deviner le soleil derrière un nuage, il faut un brin d'imagination, un minimum de bonne volonté et le souvenir de l'y avoir déjà trouvé. Un souvenir venu du fond des âges ne trompe pas.

Il y a au fond de soi un lieu qui ne ment pas. Et quand on s'y est rendu une fois... on ne peut plus l'oublier.

Quand j'étais plus jeune, on doutait de Dieu. Ça faisait bien dans certains milieux. Aujourd'hui on ne doute plus de rien. On ne se demande plus si derrière tous les mensonges de l'humanité n'est pas cachée l'entière Vérité; on ne se demande plus si derrière toutes ses laideurs n'est pas cachée la plus grande Beauté; on ne se demande plus si la Miséricorde n'a pas été cachée par toutes nos méchancetés; et pourquoi se demander si l'Amour est caché derrière d'aussi nombreuses atrocités!

De toutes façons, on a tant de choses à penser. Il faut subsister. On verra bien un jour, quand on sera moins pressé. Après tout, qu'a-t-on besoin de Vérité, de Miséricorde, d'Amour et de Beauté? Il y a des âmes sensibles qui ne peuvent s'en passer mais nous, on peut bien se contenter d'une humanité inachevée et d'un Dieu à accuser...

On pourrait bien se contenter d'un ciel ennuagé. On pourrait facilement habiter l'hiver à perpétuité, mais... quel dommage de manquer l'été... Moi je ne saurais m'y résigner.

J'aimerais pouvoir me vanter d'avoir une foi inébranlable. Ce n'est pas le cas. Le doute m'habite sans arrêt. Mais je n'ai pas oublié la lumière et la chaleur de l'été.

Ça vaut la peine de le rechercher ce lieu où, en soi, réside la Vérité, la Miséricorde, l'Amour et la Beauté. C'est facile à trouver. Il suffit de le désirer.

SAINT-ADOLPHE

Procession de la Fête-Dieu

À l'occasion du centenaire de la paroisse, le comité culturel de Saint-Adolphe invite les paroissiens, anciens et présents, à une procession solennelle de la Fête-Dieu.

La procession aura lieu le 9 juin à 15 h. Il y aura ensuite des discours d'occasion, ainsi qu'une présentation aux anciens curés, prêtres, religieux et religieuses originaires de la paroisse, et aux Filles de la Croix.

Un goûter sera servi. Les organisateurs invitent les participants à amener leur chaise.



Prière au Sacré-Coeur

Que le Sacré-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié à travers le monde pour des siècles et des siècles, Amen.

Dites cette prière six fois par jour pendant neuf jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Coeur avec promesse de publication quand les faveurs seront obtenues. Remerciements au Sacré-Coeur pour faveur obtenue.

L.E.J.P.

Coût des nécrologies

30 ¢ par mot sans traduction;
35 ¢ par mot avec traduction;
Photo: 15 $

Gens d'ici

Patricia Thibodeau aux ÉFM

Les membres des Éducateurs et éducatrices francophones du Manitoba (ÉFM) ont élu leur nouvelle présidente lors de leur assemblée annuelle du 29 avril dernier. Coordonnatrice des services pédagogiques à la Division scolaire franco-manitobaine, Patricia Thibodeau sera en prêt de service pour la prochaine année, afin de se consacrer entièrement aux dossiers des ÉFM.

«Dans l'année qui vient, explique-t-elle, nous voulons suivre de près les développements dans plusieurs dossiers, ce qui veut dire par exemple, connaître les effets sur les élèves et sur la vie dans les écoles du Renouveau en éducation, de Nouvelles directions et des examens provinciaux.

«Nous allons continuer à revendiquer pour que les écoles d'immersion aient leur juste part du financement, et nous nous intéressons aussi à l'éducation à distance.»



Patricia Thibodeau.

Patricia Thibodeau, qui succède à Isabelle Garand, était secrétaire des ÉFM l'an dernier et siégeait au conseil d'administration depuis deux ans.

«Je participe à plusieurs comités de la Manitoba Teacher's Society depuis longtemps», souligne-t-elle. Elle apporte aux ÉFM (la section française de MTS) ses 26 ans d'expérience en enseignement. Elle a travaillé dans des écoles françaises et d'immersion à titre d'orthopédagogue, professeur titulaire, bibliothécaire et directrice adjointe. Elle a aussi été, pendant trois ans, agente d'éducation au Bureau de l'éducation française du ministère de l'Éducation.

«Il y a beaucoup d'inquiétude chez les enseignants ces temps-ci», constate-t-elle. Les nombreux changements apportés dans les écoles par le ministère de l'Éducation, contenus par exemple dans le document Nouvelles directions, «amènent les enseignants à se demander comment ils vont pouvoir faire leur travail et bien le faire, et quels effets auront ces changements sur l'école».

Le conseil d'administration des ÉFM est aussi composé des personnes suivantes: Mario De Rosa (vice-président), Jacqueline Bernardin (secrétaire), Amadou Cissé, Louise Racicot, Marco Ratté et Noël Daoust.

S. L.

Jean-Paul Bouchard, réalisateur

De l'ONF à la télévision communautaire

A la retraite depuis cinq ans, Jean-Paul Bouchard n'a pas le temps de s'ennuyer. De technicien sur le plateau de tournage d'un film à réalisateur pour la télévision communautaire de Winnipeg, il nourrit sa passion pour l'image et le cinéma à grandes bouchées de celluloïd.

«J'ai commencé à travailler à l'Office national du film à l'âge de 14 ans», lance-t-il. De 1965 à 1972, sous la direction de Michel Fugère et de Pierre Perreault, il a occupé successivement les fonctions de cameraman, assistant réalisateur puis directeur pour nombre de films de fiction et de documentaires.

Après un séjour au ministère du Tourisme du Québec, où il réalise des films publicitaires, il offre ses services à des directeurs de renom comme Jean-Claude Lord et André Melançon. Parmi les plus connus des films auxquels il a participé: *Opération beurre de peanut* et *La Guerre des tuques*.

Alors, comment un professionnel accompli s'est-il retrouvé à la télévision communautaire? En 1986, en route pour le tour du monde, il s'arrête à Winnipeg le temps de perfectionner son anglais. La pause s'avère judicieuse, puisque c'est au Manitoba qu'il fait la connaissance de celle qui deviendra son épouse. «J'étais déchiré entre le désir de continuer à travailler à Montréal et celui de rester ici avec ma nouvelle famille, mais où je n'étais pas connu.»



photo: Anie Cloutier

«Le Manitoba a un grand potentiel d'écrivains, mais les gens ont peur», croit Jean-Paul Bouchard.

Après un été passé à lire le bulletin de nouvelles à CKSB, «c'était assez pour que je sache que ce n'était pas ce que je voulais faire», il propose ses services à la télévision communautaire, question d'établir de nouveaux contacts avec la communauté artistique de Winnipeg. «Je suis arrivé à Videon un peu par hasard, raconte Jean-Paul Bouchard. J'avais travaillé à Vidéotron à Montréal pendant quatre ans, j'y animais une émission sur les arts. La télévision, c'est très différent du cinéma et je voulais renouer avec ce médium.»

La télévision communautaire, explique-t-il, a un grand avantage sur les autres chaînes. «On n'a pas tous accès à Radio-Canada pour faire valoir son point de vue. La télévision communautaire est sans masque, sans maquillage, plus naturelle. On y est plus libre de s'exprimer. Elle appartient au public et c'est à lui de l'utiliser.»

Il déplore d'ailleurs le peu de visibilité de la communauté francophone de Winnipeg sur les ondes de Videon. «Il faut détruire cette image qui veut que la télévision communautaire soit uniquement anglophone. On a des émissions en chinois et en ukrainien. Pourquoi pas en français?»

Jean-Paul Bouchard veut créer une cellule francophone à l'intérieur de la télévision communautaire, qui ne compte que dix francophones sur 80 bénévoles. «Il faut solliciter les gens, les informer de la possibilité d'avoir des émissions en français, lance-t-il. Nous on a les ressources et eux ont les idées. On est ouvert à toutes sortes d'émissions dramatiques aussi bien que des documentaires. On peut parler de jardinage au bricolage en passant par les réunions de la Division scolaire franco-manitobaine, pourquoi pas?»

Videon vient d'emménager dans un nouvel édifice doté de deux studios, de salles de montage et d'une unité mobile pour les tournages à l'extérieur.

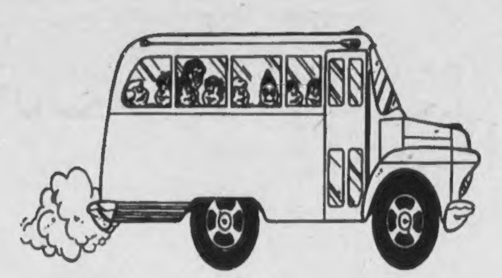
C'est d'ailleurs avec cette unité mobile que Jean-Paul Bouchard a pu saisir les images du Festival du Voyageur édition 1996 ainsi que la pièce anniversaire du Cercle Molière, *Les Aiguilleurs*. «Je n'ai pas encore eu le temps de monter les documents pour les présenter à la télévision, mais ça s'en vient. J'ai aussi en tête de filmer les Mârdi Jazz et d'autres spectacles de la communauté franco-manitobaine.»

Selon lui, le Manitoba a un grand potentiel d'écrivains. «Mais ils mettent ça sur les tablettes! Je crois que c'est parce qu'ils ont peur que ça ne soit pas bon.» Mais, indique-t-il, «il ne faut pas que les gens qui proposent des sujets d'émission se sentent gênés parce qu'ils n'ont pas d'expérience, on va leur apprendre tout ce qu'ils doivent savoir.»

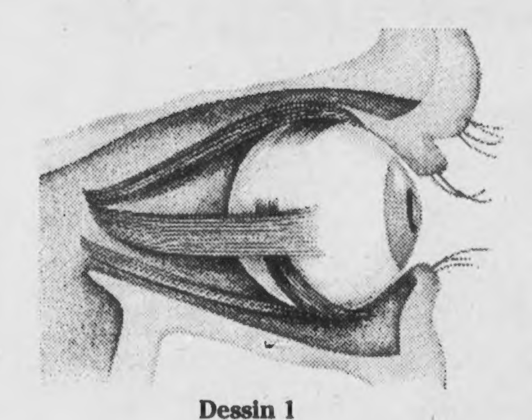
D'ailleurs, la télévision communautaire est selon lui une excellente façon de s'initier au domaine des communications. «C'est certainement plus le "fun" que de s'asseoir sur un banc d'école. Et puis, ça me fait plaisir d'enseigner aux jeunes ce que j'ai appris. Après tout, je ne suis jamais allé à l'école pour apprendre à faire du cinéma. Je l'ai appris sur le terrain, à l'école de la vie.»

Anie CLOUTIER

Bicolo à l'école



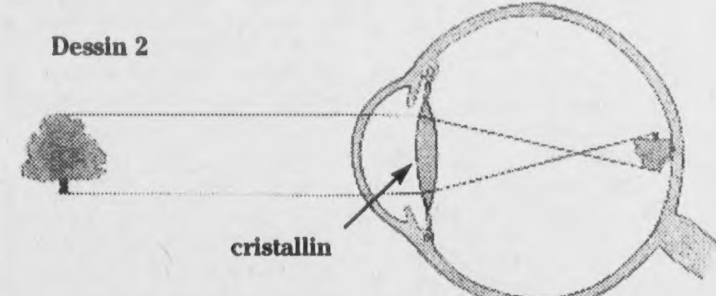
Allô!
As-tu vu un film, dernièrement? As-tu lu un livre? As-tu remarqué les nouvelles feuilles vertes aux arbres, ou les couleurs des tulipes qui poussent dans les jardins? Toutes ces choses, c'est grâce à tes yeux que tu peux les voir. Sais-tu un peu comment fonctionnent tes yeux? Lis ma page. Bonne lecture!



Dessin 1

Regarde le dessin no. 1. Voici comment est l'œil dans la tête. Il est composé d'un **corps vitré** (la partie blanche) rempli d'une gelée transparente. Sans cette gelée, l'œil se dégonflerait comme un ballon! L'œil est aussi retenu par **six muscles** qui lui permettent de regarder dans toutes les directions. À l'avant, se trouve l'**iris** (la partie colorée de l'œil) et la **pupille** (le rond noir). Ils sont protégés par une membrane: la **cornée**. Derrrière l'iris se trouve le **cristallin**.

Regarde le dessin no. 2. Le cristallin change de forme selon l'image que l'œil regarde. C'est le cristallin qui fait la mise au point dans l'œil, pour permettre à l'image qu'on voit de se rendre jusqu'au fond de l'œil, sur un point appelé la **rétine**. L'image s'y fixe à l'envers! Mais les nerfs optiques envoient ensuite cette image au cerveau, qui la remet à l'endroit. De cette façon, ce que tu vois est bien dans le bon sens!



Fais cette expérience

À l'aide d'un grand verre ou d'un compas, trace un cercle sur un carton blanc et découpe-le. Fais deux trous près des bords, comme sur l'illustration.

Trace un cercle rouge sur un côté et une croix bleue sur l'autre. Enfile un élastique dans chaque trou. Fais tourner le rond sur lui-même plusieurs fois puis lâche le carton.

Vois-tu la croix apparaître à l'intérieur du cercle quand il tourne? Tu vois les deux images en même temps à cause de la vitesse de rotation. Ton œil retient toujours les images un court instant après qu'elles aient disparu. C'est grâce à cela qu'on peut faire du cinéma!

Drôles de yeux !!!

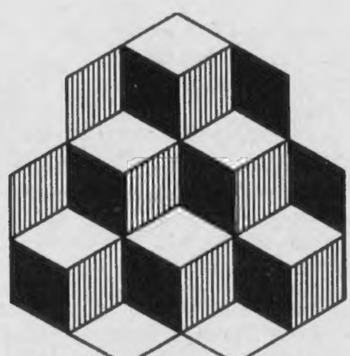
Savais-tu que la plupart des araignées ont huit yeux? La mouche, elle, a des yeux composés: chaque œil est fait de milliers de petites facettes et chacune regarde dans une direction différente. Grâce à ces yeux-là, la mouche voit partout en même temps! Il existe un poisson, l'anableps, dont la moitié de l'œil est faite pour voir dans l'air, et l'autre moitié pour voir dans l'eau! Le hibou a des yeux fixes. Il ne peut pas regarder à gauche ou à droite sans bouger la tête. Mais pour compenser, il peut tourner sa tête jusqu'en arrière!

Connais-tu les illusions d'optique? Une illusion d'optique est une image qui n'est pas vraiment ce qu'elle paraît être. En voici quelques-unes.



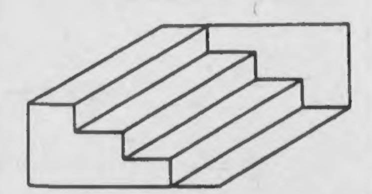
Vois-tu une jeune fille ou une vieille femme?
Les deux se trouvent dans le dessin. On appelle cela une *figure ambivalente*.

Regarde le dessin à droite. Les cinq lignes sont-elles parallèles?



Combien de cubes y a-t-il? Six ou sept?

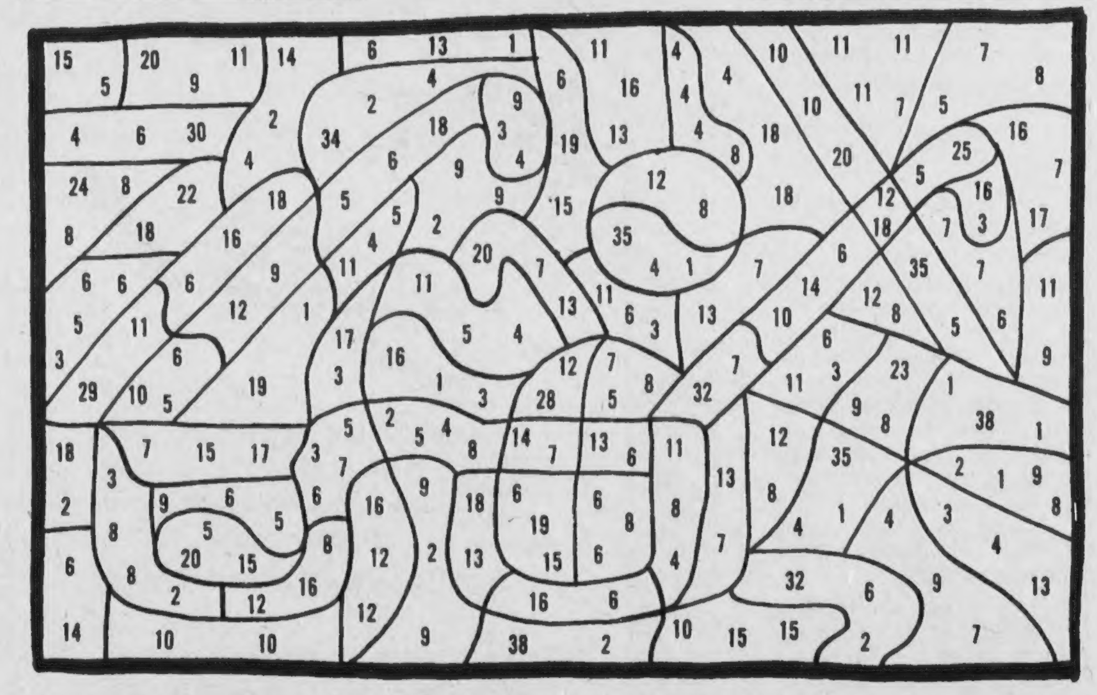
Ces marches montent-elles ou descendent-elles?



Le savais-tu?

Il existe un appareil que tu connais bien, et qui fonctionne de la même façon qu'un œil. Lequel?

Réponse: l'appareil-photo.



Quel dessin cachent ces chiffres? Pour le savoir, additionne les nombres dans chaque case, et noircit celles dont le total est 20 ou 40.

J'ai gagné!

Bravo à Gabriel Ammann qui gagne le livre L'heure et le temps qui passe.

Pour participer au prochain tirage, dis-moi quel dessin tu découvres en faisant le jeu des chiffres et envoie-moi ta participation au Club de Bicolo, C.P. 190, Saint-Boniface, R2H 3B4, avant le 3 juin.

Les membres du Club qui habitent loin peuvent aussi utiliser un télécopieur pour me faire parvenir leur participation. Le numéro est le 231-1998.

Recette

Galettes de pain traditionnelles

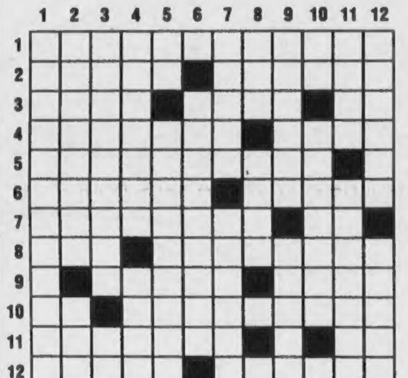
3 1/2 tasses (875 mL) de farine tout usage
1/2 tasse (125 mL) de sucre
8 c. à thé (40 mL) de poudre à pâte
1 c. à thé (5 mL) de sel
1/2 tasse (125 mL) chacun de shortening et de beurre
2/3 tasse (150 mL) de raisins secs ou de canneberges sèches
1 tasse (250 mL) de lait évaporé
2 œufs battus
Lait évaporé et sucre additionnels

- Dans un grand bol, mélanger la farine, le sucre, la poudre à pâte et le sel. Couper le shortening et le beurre à l'aide d'un coupe-pâte ou de deux couteaux jusqu'à ce que le mélange soit granuleux. Incorporer les raisins secs.
- Mélanger le lait évaporé et les œufs; ajouter le tout d'un coup aux ingrédients secs. Remuer à l'aide d'une fourchette jusqu'à ce que le mélange soit humecté.
- Mettre sur une planche légèrement enfarinée. Pétrir délicatement environ 20 fois. Diviser la pâte en deux. Mettre chaque moitié sur des tôles légèrement graissées. Rouler ou aplatir à la main en cercles de 9 pouces (23 cm).
- Couper chaque moitié en 8 pointes sans les séparer. Badigeonner le dessus à l'aide de lait évaporé et saupoudrer de sucre.
- Faire cuire au four à 425 °F (220 °C) pendant 5 minutes. Baisser la température à 350 °F (180 °C) et faire cuire pendant 10 à 15 minutes de plus ou jusqu'à ce que les galettes soient cuites.

Donne 2 grosses galettes ou 16 pointes.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 26



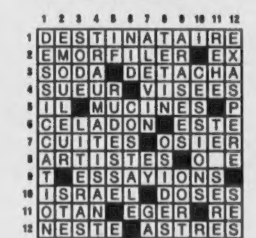
HORIZONTALEMENT

1. Laurier utilisé en cuisine.
2. Appareil entourant un grand personnage. – Du verbe «avoir».
3. Aurochs. – Interjection. – Se suivent.
4. Échouerai. – Sans qu'il s'en doute.
5. Discourtoise.
6. Fait entendre une suite de sons bien détachés les uns des autres. – Qui porte des œufs.
7. Renouvelai. – Souri.
8. Terme de tennis. – Qui contient de l'essence de niaouli.
9. Qui a des bordures et des lignes crénelées en biseau. – Font partie du gros bétail.
10. Préfixe. – Accordent à titre de faveur.
11. Relatif à la traite des Noirs. – C'est-à-dire.
12. Étonnée vivement. – Peuple peut-être originaire du Sahara.

VERTICALEMENT

1. Viornes de la région méditerranéenne.
2. Organisée, ménagée. – Mari.
3. Inflammation de l'uretère. – Soldat de l'armée américaine.
4. Fourrure d'été d'un roux jaunâtre. – Statue de jeune fille.
5. Doublée. – Discute en vue d'un accord à nouveau.
6. Natte en osier pour égoutter les fromages frais.
7. Joignit. – S'est posé sur l'eau.
8. Suinta. – Mouille abondamment.
9. Épanchement d'un liquide séreux. – Spontanée.
10. Usages. – Cellule.
11. Vent d'ouest. – Parole basse et vile.
12. Subit quelque chose de terrible. – Exerces une action en justice.

RÉPONSES DU N° 25



LE SAVIEZ-VOUS?



Vous rêvez de vous retrouver sur un lac, à bord d'un bateau qui vous berce sur des vaguelettes bleues, au soleil. Faites ce quiz et trouvez le sens de ces mots qui se rapportent à la mer.

Que veut dire:

1. «armer un navire»?
   a) installer des canons sur le pont d'un navire.
   b) donner des armes au capitaine pour se défaire des indésirables.
   c) équiper un navire de tout ce qui est nécessaire à la navigation.
2. «bout»?
   a) le bout du monde, où on veut aller.
   b) utilisé dans l'expression «le bout d'la m....», signifie l'exaspération d'un marin durant les grosses tempêtes.
   c) un cordage.
3. «cale»?
   a) partie la plus basse d'un navire.
   b) se dit d'un membre de l'équipage qui perd ses cheveux.
   c) maladie transmise par les rats, courante sur les navires au 19e siècle.
4. «coq»?
   a) animal utile pour réveiller les marins avant l'invention des réveille-matin.
   b) partie essentielle du coq-au-vin, fréquemment servi à bord des bateaux de croisière.
   c) cuisinier sur un navire.
5. «foc»?
   a) mot très vulgaire, calqué de l'anglais.
   b) voile triangulaire à l'avant du navire.
   c) gros brouillard épais.
6. «gaillard d'arrière»?
   a) grand costaud qui se tient sur le pont arrière.
   b) petit bateau-remorque qui suit les navires.
   c) superstructure à l'arrière des navires.

Réponses:

1. c; 2. c; 3. a; 4. c; 5. b; 6. c.

Compilé par
Lucie-Madeleine DELISLE

Source: Réponse à tout de France Loisirs

Les Petites ANNONCES

Nombre de mots	Nombre de semaines 1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
20 et moins	5,35 $	10,70 $	13,38 $	16,05 $	18,73 $	21,40 $	24,08 $	26,76 $	29,44 $	32,12 $
21 à 28	6,42 $	12,84 $	16,05 $	19,26 $	22,47 $	25,68 $	28,89 $	32,10 $	35,31 $	38,52 $
29 à 35	7,49 $	14,98 $	18,55 $	22,47 $	25,57 $	29,96 $	33,71 $	37,45 $	41,20 $	44,94 $
36 à 42	8,56 $	17,12 $	21,40 $	25,68 $	29,96 $	34,24 $	38,52 $	42,80 $	47,08 $	51,36 $

Ces tarifs incluent la taxe sur les produits et services (TPS). Les petites annonces doivent être parvenues à nos bureaux au plus tard le lundi précédant la date de publication désirée. Aucun remboursement ni crédit n'est accordé pour les annonces annulées.

Pour ouvrir un compte commercial dans les petites annonces de La Liberté, composez le 237–4823 (1–800–523–3355 pour les gens à l'extérieur de Winnipeg).

DIVERS

COUTURIÈRE: fabrication de robes, ajustements, etc. Réjane au 235–0359.
258-
POWER RAKING ET ROTOCULTEUR: Nouveau service offert par le Jardin St-Léon. Louez les machines ou on viendra le faire chez vous. Téléphonez à Roger, Christian, Pierre ou Simon au 237–7216.
463-
WATKINS depuis 128 ans: Commandez des produits de première qualité ou devenez représentant indépendant. Janet au 237–7381.
476-
SPÉCIALISTE EN VIVACES, planification de vos parterres, nouveaux services offerts aux Jardins St-Léon. Réservez votre demi-heure ou heure sans interruption avec notre spécialiste. 237–7216.
489-
REMERCIEMENTS au Sacré-Cœur de Jésus pour faveur obtenue. F.C.
512-
QUE LE SACRÉ-CŒUR DE JÉSUS soit loué, adoré et glorifié à travers le monde pour des siècles et des siècles. Amen. J.M.I.
514-

À VENDRE

À VENDRE: Édifice commercial, 4 100 pi², bons locataires, bons revenus. Idéal pour professionnels (firme d'avocats ou comptables). Appelez Guy au 231–3537.
482-
À VENDRE: Lot de 2 acres situé près de la route 405 à Île-des-Chênes. 878–2409.
506-
À VENDRE: 446, rue Marion. 2 chambres à coucher, 729 pi2, sous-sol fini avec 3e chambre à coucher, clôture, garage, propre. 59 900 $. Vente privée. Appelez Georges au 233–9497.
508-
À VENDRE: Chalet à la plage Albert. 44 500 $. Tout meublé, 2 chambres à coucher. Grand Lot. Foyer. Nouveaux appareils. Chauffé à l'électricité. Grande véranda. Autre bâtisse chauffée, peut être utilisée comme chambre à coucher ou entreposage. Pous plus de renseignements, contactez E. Rivard au 1–204–756–8535 ou 256–9220.
511-



À VENDRE: À 20 minutes de Winnipeg sur la route 75. Bungalow 46' x 26' de 3 chambres. Sous-sol complet avec 4e chambre. Garage double attaché de 24' x 22'. Patio attaché. Eau et égoût. Lot de rivière. À l'épreuve des inondations. Vente privée. 1-204-882-2171.
513-

À LOUER

À LOUER: Rues Despins et Aulneau. Appartement d'une chambre à coucher. Propre et tranquille, bien situé près du Collège de Saint-Boniface, l'église, l'hôpital et les magasins. Service d'autobus en face. Disponible le 1er juillet, 345 $ par mois, tous les services inclus. Poêle et frigo. Composez le 255–1578.
380-
À LOUER: Appartement avenue de la Cathédrale. 1 chambre à coucher, services inclus. 375 $ par mois. Disponible le 1er juin. Composez le 233–6091.
473-
À LOUER: Promenade Enfield. Beau petit appartement moderne d'une chambre à coucher. Disponible le 1er juin, balcon air climatisé. 400 $ par mois. Composez le 233–2072.
474-
À LOUER: Espace commercial à louer incluant mobilier, secrétariat, salle de conférence, air climatisé, 295 $ et plus, fax, stationnement, près du centre-ville. 449, boul. Provencher. Appelez Judy au 233–3136.
481-
À LOUER: Très responsable, jeune d'esprit, non-fumeuse, pour partager très belle maison luxueuse, piscine, foyer, tout meublé à neuf. 257–2659.
486-
À LOUER: Situé dans le vieux Saint-Boniface dans un bloc tranquille, grand appartement d'une chambre à coucher, au sous-sol. Propre et éclairé. Le stationnement, l'eau et le chauffage inclus. Références requises. 235–1745.
491-
À LOUER: Appartement avec vue sur la législature, fenêtre sur deux côtés. Deux chambres à coucher, deux salles de bain, cuisine, salle familiale, salon/salle à manger, atelier. Fort Garry Place. 50 ans +. 780 $ par mois. Patricia 942–9262.
495-
À LOUER: Garçonnière dans le vieux Saint-Boniface, grande cuisine. 275 $ par mois, eau, chauffage et électricité inclus. Situé dans un bloc tranquille. Références requises. 235–1745.
497-
À LOUER: Maison à Saint-Boniface près de l'école Taché. 895–1667.
503-
CHALET À LOUER: À la plage Albert, au mois de juin et septembre. Composez le 233–7705 après 16 h.
507-
À LOUER: Chalet, vue sur le lac, à Lac du Bonnet, peut coucher 5 personnes. 325 $/semaine ou 1 000 $/mois. 233–5090.
510-
À LOUER: Appartement d'une chambre à coucher, propre et bien éclairé. Rue Despins. Comprend stationnement, eau, chauffage et entrée privée. 360 $ par mois. 269-4179.
515-
CHAMBRE À LOUER: rue Dumoulin à Saint-Boniface. Tous les services sont compris. À 5 minutes du CUSB. 250 $ par mois. Composez le 233-6439.
516-

À VOTRE SERVICE

AVOCATS-NOTAIRES

MONK, GOODWIN
•••AVOCATS ET NOTAIRES•••
Me LAURENT J. ROY, c.r.
Me ANTOINE FRÉCHETTE
Me MICHEL CHARTIER
800, Édifice Centra Gas
444, avenue St. Mary
Winnipeg (Manitoba)
R3C 3T1
Téléphone: (204) 956-1060
Télécopieur: (204) 957-0423

TEFFAINE, LABOSSIÈRE
Avocats et notaires,
Rhéal E. Teffaine, c.r.
Denis Labossière
247, boulevard Provencher,
Saint-Boniface (MB)
R2H 0G6.
Téléphone: 925–1900.
Fax: 925–1907.

DENISET ET BOILY
Avocats et notaires
Me Pierre Deniset, B.A., LL. B.
Tél.: 987–3882
Me Jean-Paul Boily, B.A., LL. B.
Tél.: 987–3880
Me Roxroy O. O. West,
B.A., M.A., LL. B.
Tél.: 987–3884
202, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G3
Télécopieur: 233-9762

TAYLOR • McCAFFREY
AVOCATS et NOTAIRES
ALAIN L. J. LAURENCELLE
400, avenue St. Mary, 9e étage
Winnipeg (Manitoba) R3C 4K5
Tél.: 988-0304 • 1-204-957-5464 (sans frais)
Chez Hebert Insurance Agencies à Saint-Claude, chaque mardi de 9 h à 12 h
Au Chalet de La Broquerie chaque mercredi de 13 h 30 à 17 h 30
À la Caisse populaire de Saint-Malo, chaque vendredi de 13 h 30 à 17 h 30

François Avanthay
LL. B.
Avocat et notaire
25–185, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
Tél.: 233–5029

AIKINS, MACAULAY & THORVALDSON
Marc M. Monnin
J. Guy Joubert
Francis J. St-Hilaire
Avocats et notaires
360, rue Main, 30e étage
Winnipeg (Man). R3C 4G1
Téléphone: (204) 957–0050
Télécopieur: (204) 957–0840
À la Caisse populaire de Sainte-Anne chaque jeudi de 14 h à 16 h 30.

Alain J. Hogue
Barreaux du Manitoba et de la Saskatchewan
Domaines d'expertise:
- préjudices personnels
- demandes d'indemnité pour Autopac
- litiges civil, familial et criminel
- ventes de propriété; hypothèques
- droit corporatif et commercial
- testaments et successions

Place Provencher
194, boul. Provencher
237-9600

Marianne Rivoalen
PITBLADO & HOSKIN
avocats et notaires
360, rue Main
pièce 1900
Winnipeg (Man)
R3C 3Z3
Tél.: 942–0391
Ligne directe: 944–2637
Fax: (204) 957–1790

Léo V. Teillet, B.A., LL.B.
Avocat et notaire
131, boulevard Provencher,
pièce 302
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G2
Téléphone: (204) 958–6850
Télécopieur: (204) 958–6855

Recyclez ce journal!

SERVICES

Ménard service d'aliments
Variété d'aliments froids
Nos spécialités:
mariages, funérailles et réceptions
Pierrette Ménard 878–2472

GLOBAL ÉLECTRIC
Pour vos projets résidentiels ou commerciaux appelez vos électriciens du coin.
Aimé Buissé
Tél./Fax: 231–1090
Guy Glément
Cel.: 771–3899

SERVICES

Tax Depot
196, rue Goulet
949-3666
• déclaration de revenu informatisée
• tenue de livre

Cet espace est à votre disposition!


• CONCEPTION GRAPHIQUE
• TYPOGRAPHIE
• MISE EN PAGE
• IMPRIMERIE
TÉLÉPHONE (204) 989-5252
TÉLÉCOPIEUR (204) 957-1735
SERVICE ET QUALITÉ

SERVICES



Appareils Provencher Appliances
APPAREILS ÉLECTROMÉNAGERS USAGÉS
VENTE
Laveuses, sécheuses, réfrigérateurs et poêles avec garantie.
196, boulevard Provencher
Tél.: 233-2977 Fax: 231-1921

Beatitudes
CADEAUX, LIVRES ET CARTES SPIRITUEL
1510-B, chemin Sainte-Marie
254-5018


SÉCURE ÂGE INC.
SERVICES À DOMICILE / HOME SERVICES
Qualité de vie pour les aîné(e)s
Paul Filteau-Gobeil, Directeur
(204) 231–4434
- *Soins personnels*
- *Soins des pieds*
- *Entretien domestique*
- *Entretien maison et cour*
- *Coiffure à domicile*



• MONUMENTS
• PLAQUES EN GRANITE OU BRONZE
• INSCRIPTIONS
L'ART COMMÉMORATIF PERSONNALISÉ
405, avenue Bertrand
233-7864
«Au service des Franco-Manitobains depuis 1910...»

Une bonne soirée porte un nom.
MUSIK plus
Services professionnels:
• Musique enregistrée • KARAOKE
• Location d'équipement sonore • Éclairage
Nous répondons à tous vos goûts.
Réjean La Roche
237-9716

LA LIBERTÉ
Procurez-vous un exemplaire aux endroits suivants:

À nos bureaux de la Maison franco-manitobaine 383, boul. Provencher
Centre culturel franco-manitobain 340, boul. Provencher
Marion Grocery 237, rue Bertrand
Librairie La Boutique du Livre 315, rue Kenny
Dépanneur Provencher 174, boul. Provencher
Hôpital Saint-Boniface Boutique de souvenirs
Béatitudes 1510-B, ch. Ste-Marie
IGA Provencher 390, boul. Provencher
Librairie À la page 200, boul. Provencher
Turbo - Saint-Boniface 230, rue Marion
Pharmacie St-Pierre Village de Saint-Pierre-Jolys

COMPTABLES AGRÉÉS

Couture Forest Cadieux
Coopers & Lybrand
comptables agréés
consultants en affaires
Associés André G. Couture, c.a.
Raymond A. Cadieux, c.a.
Gérard H. Rodrigue, c.a.
Expert-conseil Gabriel J. Forest, f.c.a.
Offrant une gamme complète de services professionnels aux particuliers et aux entreprises
2300, édifice Richardson, 1, place Lombard
Winnipeg (Manitoba) R3B 0X6
Téléphone: (204) 956-0550
Télécopieur: (204) 944-1020
Le savoir-faire en affaires

OPTOMÉTRISTES

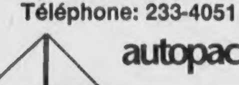
DR GILLES LORTEAU
OPTOMÉTRISTE
• Examens de la vue et de la santé oculaire.
• Traitement orthoptique, lunettes et verres de contact.
SUR RENDEZ-VOUS SEULEMENT
310–1695, route Henderson
582–2308
409–428, avenue Portage
942–0059

Dr Denis R. Champagne
Optométriste
Sur rendez-vous seulement
212, avenue Regent ouest
224-2254
2090, avenue Corydon
889-7408

Dr Keith Mondésir
Optométriste
• Examen de la vue
• Lunettes ajustées
• Verres de contact
201–1555, chemin St-Mary's
Saint-Vital
Pour un rendez-vous, composez le 255–2459.

Encouragez nos annonceurs!

ASSUREURS

Agence d'Assurance AURÈLE DESAULNIERS
(1987)
Pour tout service d'assurance!
Joel Desaulniers
Janet Sabourin-Gatin
Donald Normandeau
390-B, boulevard Provencher
Téléphone: 233-4051


MAURICE E. SABOURIN LTD.
233-7351
195, boulevard Provencher
ASSURANCES DE TOUS GENRES
Feu • Vie • Maladie • RRSP
Assurance voyage • Ferme
autopac

SERVICE COMPLET D'ASSURANCES
BALCAEN-VERMETTE INC.
1065, boulevard Autumnwood
AUTOPAC - Tél.: 257-4134
Adressez-vous à Maurice ou Emile.

Abonnez-vous

LA LIBERTÉ
Visa & MasterCard acceptées
Options offertes

Écrivez votre chèque ou mandat de poste au nom de La Liberté.
Adressez votre enveloppe à:
La Liberté
C.P. 190
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4

	Au Manitoba	Ailleurs au Canada	Aux É.-U. et outre-mer
1 an	28, 50 $ ☐	32,10 $ ☐	70 $ ☐
2 ans	51,30 $ ☐	58,85 $ ☐	125 $ ☐

Nom: ______
Adresse: ______